

# LE PROGRES DU GOLFE

No 41 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 17 janvier 1936

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Abonnement: \$1.00 par année

## LE PRÊT AGRICOLE CANADIEN

Tolle général contre cet organisme défectueux et inopérant, qu'un ancien député provincial a naguère qualifié de fumisterie destinée à empiéter les "Canayens".

### UN CHANGEMENT S'IMPOSE

La "Tribune" de Sherbrooke vient de publier une série d'intéressants articles de sa rédaction sur l'opération du Prêt Agricole Canadien.

Nous avons déjà dit maintes fois que le seul véritable obstacle qui puisse empêcher les opérations de cette institution fédérale dans notre province ne peut raisonnablement provenir que de l'insuffisance des titres de propriété des emprunteurs. Mais dès lors que cet obstacle n'existe plus, il n'y a plus aucune raison légitime pouvant justifier le Prêt Agricole de différer ses prêts. Dès lors il faut voir dans son inopération que la véritable cause est due soit à des ordres de ne pas prêter, soit à la mauvaise volonté ou à l'incompétence des fonctionnaires chargés de conclure les prêts dans notre province, ou au mauvais système d'administration.

Nous nous faisons, pour le moment, le devoir de reproduire la dernière partie de l'importante étude publiée à ce sujet par notre confrère quotidien de Sherbrooke, la "Tribune", qui contient de justes dénominations et d'utiles suggestions:

### "La Loi du Prêt Agricole Canadien"

"Nous l'avons dit, hier, la loi concernant les prêts faits par le gouvernement fédéral aux cultivateurs est l'une qui soulève le plus de plaintes dans nos campagnes, à l'heure actuelle. C'est même le sujet de toutes les récriminations de nos cultivateurs depuis plus de deux mois. Pourtant, cette loi devrait être l'une des plus bienfaisantes et des plus fécondes dans un temps de crise comme celui que nous traversons présentement. Il serait si facile, il nous semble, avec un peu de bonne volonté de la part des autorités, de donner satisfaction à nos gens qui cultivent la terre, si l'on voulait mettre d'une façon pratique cette loi en opération. Mais, depuis plusieurs mois, chaque cultivateur qui fait une demande d'emprunt est sujet à toutes sortes d'embarras et, après qu'il a fait des recherches concernant ses titres immobiliers, après qu'il a, enfin, conçu l'espoir de résoudre un peu ses problèmes financiers, le cultivateur ne obtient qu'un résultat nul.

"Durant les élections fédérales, nos cultivateurs ont obtenu des promesses de la part de certains politiciens que les prêts qu'ils demandaient seraient réalisés. En effet, durant les quelques mois qui ont précédé l'élection fédérale, du moment qu'une demande était enregistrée, immédiatement le cultivateur recevait une réponse que l'on s'occuperait de sa requête. Le plus souvent, l'estimation de sa propriété s'accomplissait presque immédiatement, et quand l'emprunteur constatait que l'estimateur officiel avait fait une évaluation de sa propriété, il s'empressait de faire un relevé de ses titres et compléter aussitôt ses recherches chez le notaire ou au bureau d'enregistrement. Mais les élections fédérales approchant, le 14 octobre 1935 passa, puis l'entendit plus parler de son prêt. L'emprunteur avait beau s'adresser à la Commission du Prêt Agri-

cole, porter ses plaintes au député nouvellement élu, les choses en restaient là et, pour ainsi dire, rien n'a été accompli, du moins dans les Cantons de l'Est, quant aux demandes de prêts, depuis le milieu de novembre dernier.

"Actuellement, c'est un tolle général dans nos campagnes; on ne répond plus même aux lettres des emprunteurs. Pourtant, ce cultivateur, qui en a tant besoin, a fait son dépôt de \$10.00. Il a eu à payer pour les recherches de ses titres, mais, d'argent, il ne lui est pas donné de voir la couleur.

"Il y a évidemment quelque chose qui ne fonctionne pas bien au sujet de cette loi. Au commencement de l'été 1935, le commissaire du Prêt Agricole pour la province de Québec, M. Angers, a été démis de ses fonctions; il a été remplacé par un commissaire plus sympathique au gouvernement: du temps, mais, partout, dans nos campagnes, l'on vous dira que, depuis que ce changement s'est accompli, aucune satisfaction n'a été donnée à nos cultivateurs. Il nous semble que le gouvernement fédéral devrait immédiatement faire un changement à Québec dans le personnel de cette succursale du Prêt Agricole Canadien. En tout cas, tout le monde reconnaît qu'un changement s'impose.

"Non, il ne faut pas que l'on persiste à se moquer de nos cultivateurs de cette façon. La situation actuelle que nous sommes obligés de déplorer prend une tournure beaucoup plus sérieuse que l'on ne le croit. Quand un cultivateur a fait une demande d'emprunt, que l'estimation de sa terre a été faite, qu'il a déposé le montant requis et le certificat de ses titres au bureau de la Commission du Prêt Agricole, il est naturel que cet emprunteur s'attende à toucher bientôt le montant de son prêt; il s'empresse d'en avertir ses créanciers, particulièrement son créancier hypothécaire. Celui-ci, à son tour, assuré qu'il va toucher sa créance, prend généralement des engagements, soit vis-à-vis ses propres créanciers, soit en se créant des obligations. Tous ces gens attendent pendant deux, trois et même six mois sans obtenir une réponse satisfaisante; ils sont tous désappointés et ne peuvent remplir les obligations qu'ils ont contractées.

"Si le gouvernement fédéral doit accorder des prêts, pourquoi ne pas les accorder rapidement et sans imposer aux emprunteurs une masse de formalités ridicules; si le prêt doit être refusé, que le cultivateur le sache immédiatement et les créanciers de ce dernier agissent en conséquence.

"Nous sommes d'opinion qu'il serait relativement facile de faire fonctionner cette loi concernant les prêts agricoles et que, de plus, elle devrait fonctionner en accord avec la loi concernant le règlement des créances des cultivateurs, dit Loi du Concordat.

"Si ces deux lois étaient mises en fonction par les mêmes officiers, les dépenses d'administration seraient réduites et le cultivateur en bénéficierait énormément.

"Encore une fois, tout le monde, dans nos campagnes, réclame qu'il se fasse immédiatement quelque chose en vue d'un fonctionnement plus rapide et plus bienfaisant de la loi concernant les prêts à nos cultivateurs. Les lenteurs actuelles sont vraiment intolérables."

## Cession au Séminaire de l'école des Arts-et-Métiers fondée par M. J.-A. Brillant

Un ami du Progrès du Golfe a eu l'heureuse occasion de causer dernièrement avec les autorités du Séminaire, relativement à la mise en opération de l'Ecole des Arts-et-Métiers de Rimouski, et d'en obtenir des renseignements intéressants que nos lecteurs liront avec plaisir, nous en sommes sûrs. Notre bonne fortune a été comblée en obtenant de M. le Supérieur du Séminaire la permission de prendre copie de la lettre de donation à lui adressée dernièrement par le fondateur de l'Ecole, M. J.-A. Brillant, lettre que nous sommes heureux de publier textuellement ci-dessous et à laquelle nous ajouterons brièvement quelques notes sur l'établissement qui fut l'objet de la dite lettre.

### LETTRE DE M. BRILLANT Le 2 janvier, 1935.

Monsieur le Supérieur,  
Messieurs les Directeurs,  
Séminaire de Rimouski,  
Rimouski, Qué.

Messieurs:—

Je suis informé que l'installation des dernières machineries destinées à l'Ecole des Arts et Métiers sera terminée d'ici à quelques jours. La bâtisse elle-même est complètement terminée y compris l'installation du système électrique.

Ceci compléterait la première période d'un projet que j'avais à cœur depuis plusieurs années. Une expérience déjà assez longue en affaire et un contact suivi avec les différentes classes de notre société dite instruite, m'avaient fait songer à la nécessité d'étendre les cadres de l'instruction de manière à ouvrir des possibilités plus nombreuses à notre jeunesse tout en adaptant la méthode expérimentale à notre mode d'instruction peut être un peu trop théorique.

Il m'était évidemment impossible d'essayer de réaliser moi-même un programme d'instruction adaptant ces idées, mais notre Maison, spécialement destinée à l'instruction et à la formation des jeunes gens, m'ayant manifesté un désir d'exécution qui concordait avec mes vues, j'ai cru devoir faire ma part pour provoquer au plus tôt la mise en application de ces bonnes intentions.

Je crois l'occasion propice au commencement de la nouvelle année pour offrir formellement à votre Maison la propriété absolue de la bâtisse construite sur mes instructions. J'entends également vous donner la propriété aussi absolue des machineries que j'ai fait placer et ferai placer dans cette bâtisse mais avec la restriction, que vous comprendrez légitime, à l'effet que si d'ici à dix ans vous décidez de discontinuer de donner un cours spécial d'arts et métiers comme addition à votre programme actuel, la donation des machineries serait annulée et j'aurai droit de les reprendre pour en disposer à mon gré en faveur d'autres personnes ou institutions qui désiraient reprendre le programme abandonné.

Tel que convenu je payerai aussi le salaire du professeur spécial, M. Leclerc, pour la présente année. Vous comprendrez que n'ayant aucune compétence en matière d'enseignement et mes affaires ne me laissant du reste que peu de loisirs je ne suis pas qualifié pour diriger directement ou indirectement, ni pour assumer la responsabilité de l'enseignement ou pour l'administration de cette oeuvre. Cependant, je serai toujours à votre disposition pour vous aider de mes humbles conseils et je n'aurai non plus aucune objection à faire partie d'une minorité du Comité de direction chargé de l'administration de cette école, mais sous le contrôle et la responsabilité absolue de votre Maison.

Je compte que ma contribution vous permettra de réaliser le plus tôt possible l'ouverture d'un cours spécial des arts et métiers qui sera au bénéfice des jeunes de la région et qui pourra incidemment être aussi utile aux élèves de votre Maison qui ne se destinent pas à un métier. Ils pourront dans mon humble opinion y gagner beaucoup en recevant de temps à autre des leçons de choses dont un des résultats, non le moindre, sera d'éveiller leur imagination, d'élargir leurs horizons sur les possibilités multiples de servir leur race tout en se créant une position enviable dans le domaine économique.

Je serai prêt en aucun temps à

exécuter un acte conforme à ce que ci-dessus.

Veuillez agréer, messieurs, avec mes souhaits les meilleurs pour l'année 1936 l'expression de mes sentiments les plus distingués et me croire,

Bien dévoué,  
(Signé) J. A. Brillant.



M. J.-A. BRILLANT,  
fondateur et donateur au Séminaire de l'Ecole des Arts-et-Métiers de Rimouski.

### DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

De nouveaux développements se sont produits à l'école des arts-et-métiers de Rimouski. Comme le public a pu s'en rendre compte, la construction extérieure de l'atelier est complètement terminée, et les travaux sont poussés d'une manière active pour parfaire l'intérieur.

On est actuellement à faire la mise en place de machines neuves et très au point, qui viennent d'arriver. L'intérêt que le public porte à cette nouvelle école a donné l'idée à un correspondant du Progrès du Golfe de se rendre sur place afin de se renseigner au sujet du matériel qui y sera employé. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer personnellement Monsieur Roger Leclerc, qui sera le professeur titulaire de cette institution. Ce Monsieur, comme on le sait, est un des nôtres, sa paroisse natale étant St-Fabien de Rimouski. Ayant fait un cours classique complet, il fréquenta l'Ecole-Technique de Montréal, où il obtint les meilleures qualifications possibles. Le choix qu'on a fait du nouveau professeur est certainement des plus heureux, car ce brillant fils de notre région sera appelé à appliquer son talent en contribuant au développement du Bas Saint-Laurent.

M. Leclerc nous reçut avec la belle humeur qu'on lui connaît, et se fit un plaisir de nous faire visiter la construction judicieusement aménagée, vaste et bien éclairée, où se donnera son cours. Il nous fit examiner une belle machine combinée, comprenant une dégauchisseuse, une scie à ruban, une scie circulaire avec table basculante, une perceuse, une mortaiseuse, et une bouseuse, le tout actionné par un moteur de cinq forces. C'est, nous assure-t-il, une machine-outil ultra-moderne des plus complètes. Dans un autre endroit, notre attention fut portée sur un tour à bois mû par un moteur d'une demi-force. Ces machines sont maintenant prêtes à opérer. On procédera sous peu à la mise en marche d'une machine à raboter (planneur), et aussi d'une meule à polir et à aiguiser. Dans le magasin, il y a actuellement 25 jeux d'outils de manoeuvre, comprenant de 300 à 400 unités, dont diverses

## ARTICLE SENSÉ D'UN ORGANE TORY

Le "Star" de Montréal nous fournissait, en première page de sa livraison du 8 dernier, un long article remarquablement sensé qu'il intitulait: "The New Parliament and Its Opportunity", titre que nous nous permettons de traduire librement par Les circonstances favorisent le Nouveau Gouvernement (Fédéral). L'auteur, après avoir mentionné que l'amélioration actuelle des affaires nous permettait d'espérer pour les années prochaines, un meilleur équilibre des budgets gouvernementaux, une réduction imposante du chômage et le relèvement accentué de nos entreprises ferroviaires, indiquait qu'il ne faut tout de même pas se laisser enlever. Car notre structure financière et économique souffre, explique-t-il, de vices radicaux qui seront encore longtemps réfractaires aux correctifs jusqu'ici employés. Ces vices nécessitent plutôt des mesures héroïques, conçues avec l'acuité d'une féconde sagesse dont devront faire preuve nos administrations fédérales et provinciales. Heureusement que le gouvernement d'Ottawa se compose aujourd'hui de politiques capables de jauger la situation, et assez habiles pour s'en faire les maîtres. Auront-ils le courage que leur réclame leur formidable mandat? Cela dépendra des obstacles qu'on mettra sur leur chemin. Tout deviendra possible au cabinet MacKenzie-King pourvu qu'il jouisse de la collaboration de tout le Canada, collaboration à laquelle il a le droit de s'attendre sous le poids démesuré de lourds des responsabilités qu'il a à porter. Par ailleurs, sa tâche deviendra quasi impossible, si son action était obstruée par des oppositions intempestives.

Pour notre part, affirme le "Star", nous sommes loyalement disposés à permettre au gouvernement actuel toute latitude d'action, pourvu que ses méthodes de restauration soient logiques et qu'il ait le courage de les imposer, même au risque de sa vie. Ce ministère a notre confiance, déclare-t-il. Ayant cinq ans de grâce pour mettre ses projets à l'épreuve, il peut donc le faire prudemment et efficacement. A la faveur du temps il pourra aussi jouir du progrès déjà marqué du recouvrement économique. L'appui d'un électoral puissant dont il bénéficie lui sera de plus un facteur formidable de succès, ainsi que l'esprit de famille harmonisant aujourd'hui les ministères d'Ottawa et des provinces. Par surcroît, l'affreuse partisannerie politique qui nous a fait tant de tort jusqu'à présent, perd aujourd'hui considérablement de terrain — gain précieux qui ajoutera à l'efficacité des débats de la Chambre. Les partis commencent à comprendre qu'ils ont tout à gagner à présenter un front uni dans la lutte à engager pour atteindre le but commun: le retour du cycle national à son évolution normale. Mais cet esprit de collaboration ne pourra peut-être pas durer toujours, concède le "Star" — il faut donc, s'empresse-t-il d'ajouter, que le gouvernement sache en profiter sans tarder.

Mais il semble bien qu'il le fasse, car déjà il a fait preuve d'action expéditive: un traité de réciprocité avec les Etats-Unis est affaire accomplie, une conférence des provinces a, sous l'égide fédérale, apparemment établi une base ferme sur laquelle asseoir une coopération serrée; la rigidité outrée de nos relations avec le Japon a été dédoublée; et enfin, des pourparlers heureux sont engagés avec les autorités britanniques pour assurer une interprétation plus conciliante des accords inter-impériaux. Tout va relativement bien, mais il faut que, à la barre nationale, tout le monde hèle ensemble, même s'il faut hâler encore longtemps. Nous devons penser et agir comme si le gouvernement en exercice était le seul qu'il nous soit jamais possible d'avoir, et que nous nous devons à nous-mêmes d'aider de tous nos efforts. Il sera toujours assez tôt pour parler d'un changement d'administration. Pour le moment, songeons à mettre nos énergies en commun pour résoudre le dilemme des chemins de fer, réduire le fardeau des intérêts de notre dette publique, trancher impitoyablement dans les frais d'administration, faciliter à la gestion fédérale la mise en oeuvre d'un contrôle protecteur inspirant à bon escient le crédit et les dépenses des provinces. Ainsi, conclut le "Star", nous pourrions faire de nos budgets gouvernementaux un instrument de vie robuste, et non pas un boulet de torture qui nous bousculerait impitoyablement à la banqueroute nationale.

LAURENT DU GOLFE.

## NOUVELLE INDUSTRIE A LUCEVILLE

MOULIN A FARINE ET A CARDER, AVEC INSTALLATION MODERNE

Grâce à l'initiative de M. J.-O. St-Laurent, Sainte-Luce et les paroisses environnantes auront à leur disposition un moulin à farine des mieux installés. M. Saint-Laurent n'a rien épargné pour faire de cette entreprise quelque chose qui rendra de grands services à la classe agricole de la région. Les moulages à rouleaux pouvant mouler vingt-cinq quarts de farine par jour assureront aux clients un rendement parfait au point de vue de la quantité et de la qualité; ce sont les moulages les plus perfectionnés et les plus aptes à ne pas diminuer la valeur de la farine. Une moulange à marteaux servira aussi à moudre l'avoine et autres grains mêlés.

Pour donner entière satisfaction à tout le monde et pour répondre à tous les besoins, M. St-Laurent a cru bon d'ajouter aux machines à moudre le grain une machine à "ribler" l'orge et une autre à carder la laine. Toutes ces machines sont appelées à faire un excellent travail.

Ce moulin actionné par un bon pouvoir, et sous la direction d'un homme qui a trente-cinq ans d'expérience dans le métier, sera ouvert au public au commencement de février, à Luceville, près du moulin de la Compagnie de Bois de Luceville, Limitée.

Félicitations à M. St-Laurent et bon succès à cette entreprise que tous sauront encourager.

scies, tournevis, marteaux, ciseaux, rabots, serre-joints, etc.

Comme on le voit, ces débuts promettent beaucoup pour l'école naissante. Autant pour le présent. Parlons un peu de l'avenir. Il se traiterait trop long de décrire en ce court article les projets futurs des promoteurs de cette belle entreprise. Notre Séminaire, encore une fois, va de l'avant. Il prouve d'une manière évidente que non seulement il sait élargir le domaine intellectuel, littéraire et éducatif, mais qu'il sait aussi joindre à l'abstrait les choses pratiques, en fournissant à la gent écolière l'avantage de développer ses facultés et aptitudes physiques. Cela contribuera beaucoup à donner à nos jeunes le goût du travail manuel, tout en préparant attentivement certaines matières premières, préliminaires pouvant être utiles au développement futur de la région de Rimouski.

Comme on le voit par la lettre transcrite plus haut, notre Séminaire est bien secondé dans ses efforts par M. le Lieutenant Colonel J. A. Brillant, Président de La Cie de Pouvoir et de celle du

Téléphone, lequel ayant toujours à coeur d'apporter sa très large part au progrès régional, a édifié et aménagé de ses deniers la nouvelle construction. Nous avons vu dans la lettre citée que sous peu une donation devant notaire sera faite au Séminaire par le généreux bienfaiteur. Le nouvel établissement nous réserve bien du nouveau pour bientôt. Il serait peut-être un peu hâtif de parler des probabilités et des possibilités des programmes qui seront suivis. On parle de cours de machinerie, d'ajustage, de mécanique automobile, de fabrication de meubles d'art et de cours réguliers ou du soir, ainsi que d'admettre le public rimouskois à ces cours, mais rien encore de définitivement arrêté. C'est pourquoi nous ne pouvons donner plus de précisions, la mise en marche d'un tel mouvement demandant beaucoup de considération. Cependant les autorités du Séminaire nous assurent que le public intéressé, et il est nombreux si elles doivent en juger par les témoignages qu'elles reçoivent, sera mis au courant au fur et à mesure des événements. Nous reviendrons donc à ce sujet sous peu.

## L'U. C. C. et le "Progrès du Golfe"

A l'occasion du 25e anniversaire de M. Eudore Couture à la direction du "Progrès du Golfe", l'Union Catholique des Cultivateurs, par son président général M. Albert Rioux, et son aumônier diocésain, M. l'abbé Alphonse Belzile, exprime sa reconnaissance pour les services rendus et ses vœux pour l'avenir.

### DEUX AUTOGRAPHES DE HAUTE VALEUR

DE M. ALBERT RIOUX,  
président de l'U. C. C.

Cher monsieur Couture,  
Ancien élève du Séminaire, condisciple de votre frère Louis-Philippe, je vous connais et je vous ai suivi "à long" depuis plus de vingt ans.

A ma connaissance, nul directeur d'hebdomadaire n'a exercé une plus grande influence que vous, durant ce quart de siècle, sur l'opinion publique et sur la législation.

Je me rappelle que vous assistiez au premier congrès "d'habitants" convoqué pour jeter les bases de l'U. C. C. Depuis, vous n'avez cessé d'exhorter les cultivateurs à se grouper pour défendre leurs intérêts. Depuis, vous avez sans cesse secondé les campagnes de l'association professionnelle agricole. Vous avez souvent été notre précurseur, par exemple pour la radiation des hypothèques inopérantes et la disparition des obstacles au prêt agricole.

Nous espérons que vous serez encore sur la brèche durant le prochain quart de siècle. Avec nos remerciements, veuillez accepter nos meilleurs vœux.

ALBERT RIOUX.

De M. l'abbé ALPHONSE BELZILE,  
aumônier diocésain de l'U. C. C.

Permettez, M. Couture, que j'unisse ma voix à celle de vos autres amis afin de vous exprimer ma gratitude pour la constance que vous avez pratiquée au service de vos compatriotes durant vingt-cinq ans.

L'esprit de liberté, de sincérité, de responsabilité envers le public, une belle fierté dans la lutte pour

les nobles causes, la préférence des choses spirituelles à l'argent, voilà ce qui a fait de votre "Progrès du Golfe" une tribune si bienfaisante pour l'instruction et l'éducation de notre peuple.

L'Union Catholique des Cultivateurs vous doit beaucoup et c'est surtout à cause d'elle que je viens vous féliciter en cet heureux anniversaire.

Vous avez compris qu'un grand acte de patriotisme s'accomplissait dans la fondation de l'U. C. C. Il faut garder le plus de Canadiens Français à la terre, et sans l'association professionnelle, où l'on puise la science et la fierté, l'agriculture agricole serait toujours négligée et délaissée. Vous avez combattu fièrement pour l'U. C. C.

Comme citoyen je vous dois un cordial merci: vous avez aidé mon pays et ma province.

Comme agronome, professeur d'agriculture et aumônier de l'U. C. C., comme membre en un mot de la classe agricole, non seulement je vous dis merci, mais j'ose vous demander avec confiance de mettre sans cesse devant les yeux de nos uécistes le mot d'ordre des pionniers du boerenbond belge: "Tenez!" Les cultivateurs d'aujourd'hui auront donné beaucoup à leurs enfants en leur léguant une U. C. C. solide et vivante, comme l'ont fait les Belges. Comme les Belges, nos cultivateurs sauront peut-être, un jour, leur pays au point de vue politique et économique.

Les qualités que vous avez manifestées durant toute votre vie sont un gage que vous aiderez encore cette association qui a joui continuellement de vos faveurs. Je vous souhaite de continuer

longtemps votre oeuvre en lui gardant toujours la liberté. Pensez encore à vous former un successeur qui sache, lui aussi, se tenir debout. C'est à ce prix que votre journal gardera sa belle réputation.

Agréez ces quelques considérations avec l'expression de mes meilleurs sentiments en N. S.

ALPHONSE BELZILE,  
Aumônier de l'U. C. C.

### REDEVENIR MAITRES CHEZ NOUS

(Par M. J.-E. Laforce, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal).

Le Canada devrait être aux descendants des pionniers canadiens. Pour atteindre ce but, il faut redevenir maîtres chez nous.

Pour obtenir un tel résultat, je ne connais pas de personne qui, plus que mon ami Eudore Couture, ait travaillé de façon plus persévérante. Toute son oeuvre des 25 dernières années tend à pousser ses compatriotes à prendre conscience d'eux-mêmes, à se refaire en certains cas une âme nationale, à entraîner leurs compatriotes, à s'imposer les sacrifices nécessaires, pour se faire une âme collective qui a les qualités de Maître de la maison commune.

Notre ami Couture a montré l'exemple aux jeunes. Si son exemple et ses conseils sont suivis, avant bien des décades, nous serons redevenus les maîtres chez nous.

J.-Ernest LAFORCE.

### IMPORTANTE REFORME

Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, dont la proposition pour faire disparaître les brevets élémentaires et les remplacer par un permis d'enseignement valable pour un an, a été acceptée, mercredi de la semaine dernière, par les directeurs des Ecoles Normales réunis sous la présidence de l'hon. M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique.

## Funérailles de Mme Ve Ad. Leblanc à St-Gabriel

Le 26 décembre, en l'église de St-Gabriel, eurent lieu les funérailles de Dame Ve Ad. Leblanc (née Clémentine Larivière), décédée après trois jours de maladie seulement.

La levée du corps fut faite à la demeure de la défunte par M. l'abbé Salomon Plourde, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé E. Roussel, neveu de la défunte, assisté des abbés J. T. Dumas et Léonce Saindon, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé D. Rioux, curé de St-François-Xavier, disait la messe à l'autel de la Ste-Vierge.

Portait la croix: M. Herménégilde Pelletier. Portaient le corps: MM. François Blanchette, Adélard Dubé, Pierre Desrosiers, Jos. Bélanger, J.-B. Desrosiers, J.-B. Valcourt.

Les rubans étaient tenus par Mesdames J.-B. Desrosiers, François Blanchette, Eusèbe Lévesque, Louis Desrosiers.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: M. le Dr Adélard Leblanc, MM. Wilfrid, Onésime, Florent et Roland Leblanc; ses gendres MM. Jules Dupéré, marchand, St-Gabriel, et Léo Cloutier, avocat, Percé; ses petits-fils, Raymond Croff, Guy, Marcel, Jean, Yves, Marien LeBlanc, Paul-Ernest, Arthur, Antonin LeBlanc.

La défunte laisse dans un deuil profond dix enfants, dont cinq garçons: M. le Docteur Adélard, Onésime, Florent, de St-Gabriel, Wilfrid LeBlanc, de Montmagny, et Roland de Rimouski; cinq filles, M. Mme Johnny Croff (Bernadette), du Lac des Aigles, Mme Eugène Té-

tu (Alphonsine) de Montmagny, Mme Jules Dupéré (Aïce), de St-Gabriel, Mme Léonidas Cloutier (Jeannette), de Percé, et Cécile, de St-Gabriel.

Offrandes de messes: MM. les abbés Raoul Roy, Donat Crouzet, Laurent Beaulieu, Aurèle Lévesque, Jean-Baptiste Caron, J.-F. Dumas, Léonce Saindon, Edouard Lepage, Jean-Marie Roussel, J.-Arthur Beaulieu, Sir Eugène Fiset; M. Wilfrid LeBlanc, M. et Mme Henri-Léonidas Cloutier, Percé, M. et Mme D.-A. Rioux, St-Gabriel, MM. Raoul Boulanger, Hervé Vézina, Adjudant Fortier, Emile Boulanger, Georges-A. Collin, Edouard Boutin, Dr J.-A. Bélanger, Montmagny, Albert D'Anjou, Rimouski, M. et Mme Jules Dupéré, Jos.-E. Lemieux, Engr., Québec, Philippe Tétu, Ottawa, les Flissants en agronomie 1933, Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Jos. Pincenau, Hauteurs, M. et Mme Johnny Croff, Mlle Rose-Anne Dumas, Québec, Emmanuel D'Anjou, Rimouski, M. et Mme Josephat Michaud, St-Donat, M. et Mme Louis Nicole, Montmagny, Mlle Irène Mercier, Trois-Saumons, P.-E. D'Anjou & Fils, Rimouski, Dr Jos. Germain, Rimouski.

Bouquets spirituels: M. et Mme Wilfrid Ouellet, St-Gabriel, Mlle le Johnny Croff, les Elèves de l'école de l'église St-Gabriel, M. et Mme J.-B. Desrosiers, M. et Mme Michel Deschênes, Hauteurs, M. et Mme Auguste Corriveau, St-Gabriel, La famille Paul Gagnon, La

famille François Lévesque, M. et Mme Jos. Bélanger, M. et Mme Thomas Litalien, Mlle Marie-Luce Rioux, Mont-Joli, M. et Mme Elphège Croff, Price, Jean-Marie et Louis Dupéré, Rimouski, M. et Mme Florian Rouleau, Hauteurs, Famille J.-E. Rioux, Bie, M. Gérard Plourde, diacre, M. Léandrus Thibault, Montmagny, M. et Mme Rodolphe Mercier, Montmagny, M. et Mme J.-A. Gendreau, St-Fabien, Mme Ve Victor Dupéré, Rimouski, Mlle Marthe Burton, Ste-Luce, M. J.-O. Bélanger, Rimouski, Mlle Laurette Rousseau, Rimouski, M. Charles-Alphonse Beaulieu, avocat, Matane, M. et Mme Octave Roy, Mlles Santerre, Rimouski, M. et Mme Ed. Rousseau, Rimouski, M. William et Mlle Bernadette LeBlanc, Salem, M. et Mme Bernard Caron, Moosup, M. et Mme Emilien Manville, Cap-Chat, M. Ubald Tétu, Montmagny, Mlle Blandine Lavoie, Baie St-Paul, M. et Mme Ludger Corbin, Ste-Angele, Famille Louis Bélanger, Montmagny, Mme Ve E. Flynn, Percé, M. Antonio Nicole, Mont-Joli, M. J.-A. Aubé, Québec, M. Charles Larrière, Mademoiselle Gilbert, Rimouski, Mlle Lillie Bujold, St-Siméon, Dr A. Ahler, Percé, M. et Mme Ls-Philippe Nicole, Montmagny.

Télégrammes: Mlle Agathe LeBoutillier, Percé, Mme (Dr) J. LeBel, Percé, M. et Mme Alphonse Garneau, Percé, M. le Curé James LeBlanc et Mlle A. LeBlanc, Percé, M. le Dr C. Pouliot, Cap d'Espoir, Mme Ve Moïse Gosselin, Québec, M. et Mme Almansor Jean, Québec, M. et Mme Charles Morin, Québec. Lettres de sympathies: M. l'abbé Az. Papiou, Montmagny, M. l'abbé Albert St-Laurent, Val d'Espoir, Eugène Boucher, N. P., Trois-Pistoles, Emile Côté, curé de St-François d'Assises, La-de-Gonzague Fortin, Gustave Blais, M. et Mme Jos.-A. Fortin, Trois-Pistoles, MM. les abbés Charles Charest, curé de St-Moise, Jos. Chénard, curé de Ste-Anne des Monts, MM. Lachance et Morel, Québec, M. l'abbé Henri Côté, curé de St-Marcellin, M. et Mme Ernest Poltras, Rimouski, M. et Mme A. Rioux, Sayabec, M. Joseph Bellemare, Ste-Anne de la Pocatière, Dr et Mme E. Latulippe, Cabano, M. Armand Bérubé, diacre, Famille J. LeBel, Luceville, M. et Mme Ludger Massé, Ste-Anne de la Pocatière, M. et Mme Louis Rioux, Bie, Mme Jos. Beisla, Rimouski, Mme Emilie Tremblay, M. et Mme Philippe Beaulieu, M. Robert Canuel, M. Emile Lauzier, Mlle E. Lauzier, Mme F.-X. Proulx, M. J.-E. Lacasse, Québec, M. et Mme Emilie LeBel, Mlle Jeanne Vaillancourt, M. et Mme Paul Hubert, M. et Mme Octave Roy, M. et Mme Georges-Emile Fortin, St-Fabien, M. et Mme Hector Fillion, M. et Mme Laureat Bélanger, Rimouski, Mlle Raoul Bédard, Québec, Mlle Mariette Pailhaud, Ile-aux-Grues, Mlle Suzanne Mercier, Trois-Saumons, Mme Eugène Bérubé, St-Donat, Mlle Marie-Adele Hudson, G. M., Mlle Lise Desrosiers, Inst., Mlles Marie-Rose Bérubé, Albertine Charest, L. Bujold, Emilie Charest, St-Gabriel, M. Emilie Charest, M. et Mme Pierre Desrosiers, M. et Mme Omer Gendron, M. et Mme Omer Charest, M. et Mme Alfred Fortin, M. et Mme W. Kirallah, M. et Mme Jos. Pouliot, M. et Mme Pantaléon Plante, St-Gabriel.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, fleurs.

Nous prions tous les membres de la famille en deuil d'agréer nos plus sincères sympathies.

En d'autres mots, une bonne partie du compte représente les gages mensuels si modiques des serviteurs électriques qui travaillent régulièrement à la maison.

Même dans les ménages modestes se trouvent en général aujourd'hui, les appareils électriques très variés, tels que radio, fer à repasser, grille-pain, etc., et peut-être une balayeuse, tandis que dans les grandes maisons on est presque certain de trouver aussi un poêle, un réfrigérateur, et peut-être une chauffe-eau.

Dans ces conditions, ne serait-il pas plus précis de dire "compte des services de l'électricité"?

Il semble que oui. Et la ménagère n'aurait-elle pas une idée plus juste de ses dépenses, en considérant son budget, si elle notait ainsi, exactement, les frais de l'électricité, ou autrement dit, les gages raisonnables de ses serviteurs électriques?

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

RIMOUSKI, AMQUI, MONT-JOLI, MATANE, TROIS-PISTOLES, CABANO.

## COURRIER RURALE

Voir la suite à la 5e Page

Michaud, de Notre-Dame du Lac. Nos vœux de bonheur les plus sincères.

### ST-CYPRIEN

#### Marguillier

M. Emile Migneau a été élu en remplacement de M. Auguste Malenfant, sortant de charge.

#### Baptêmes

A date, 12 janvier, nous en avons deux:

Le 5, Marie-Gabrielle-Odette, enfant de Maurice Caron, Parrain, Charles Malenfant; marraine, Laurianne Michaud.

Le 12, Marie-Roxanne, enfant de Michel Emond, Parrain et marraine, C.-E. Boucher et Yvonne Boucher.

#### Mortalité

La première mortalité de l'année s'est faite dans des circonstances extraordinaires. Le jour de l'An, Madame Rosaire April, fille de Pierre, tombait subitement malade d'une forte douleur au ventre. Appelée auprès d'elle, le médecin et notre curé ont jugé très urgent de l'envoyer à l'hôpital, et le lendemain elle partait, mais déjà il était trop tard. Son appendice avait provoqué une péritonite, et elle mourait le huit. Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 10, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis en plus de nombreux paroissiens voulant témoigner leurs sympathies à la famille.

Dieu vient nous chercher à toute heure, et cette épouse de 27 ans, mariée à peine depuis cinq mois, jouissant jusqu'ici d'une excellente santé, ne croyait pas que Dieu viendrait si vite la chercher pour la placer dans son beau Ciel. Mais il nous en avertis; il viendra à toutes minutes, mettant tout le monde en garde, les jeunes et les vieux, les forts et les faibles. Dans nos épreuves, il faut toujours répéter le mot de Job: Que votre volonté se fasse et que votre Nom soit béni. Sans doute cette résignation chrétienne n'enlève pas du coup la peine du cœur, mais elle apporte un baume qui purifie la paine et la fait se guérir dans la paix.

Partie de cartes. Nos dames Fermières ont organisé à la salle paroissiale, le jour des Rois au soir, une belle partie de cartes agrémentée de chants divers, de musique et d'une petite comédie originale et bien drôle. Les gens, accourus nombreux et gais, se sont bien amusés et ils ont bien ri de cette pauvre fille qui voit des ennemis partout et ne sait où se sauver tant elle perd "humilière". Ces veillées de familles sont de nature à développer en nous le bel esprit paroissial si nécessaire pour activer nos œuvres et faire régner le sens chrétien. En se coudoyant, ainsi, on se connaît mieux, et les petits défauts paraissent moins gros, plus faciles à amoindrir, et les belles qualités de nos gens apparaissent à la surface et nous rendent capables de les aimer mieux. Il faut donc remercier toutes ces bonnes dames qui ont organisé pareille fête paroissiale.

De beaux cadeaux ont été donnés par les gens de la paroisse et par des amis de l'extérieur. Nous prions ces dames et messieurs, au cœur généreux, d'accepter les remerciements des heureux gagnants et des autorités de la paroisse.

Questions. On m'avait posé deux questions sur des sujets qui touchent à l'apologétique, comme on va voir. J'en suis heureux, cela me donne l'occasion de résoudre certaines objections qui tournent la tête de ceux qui ne savent pas suffisamment leur catéchisme. Si d'autres en ont encore dans leur sac, qu'ils viennent au courrier et je serai heureux de leur répondre, genre populaire, car je ne veux donner ici aucun cours de théologie.

La première se lit ainsi: Pourquoi ne sommes-nous pas capables de comprendre les mystères? Réponse.— On ne peut pas parce que notre esprit serait de suite brisé par la grandeur du sujet. Lucifer, au ciel, était beaucoup plus intelligent que nous; en voulant trop comprendre la grandeur de Dieu, il a perdu la tête et est devenu le grand orgueilleux. Adam et Eve, moins intelligents que Lucifer, mais encore plus que nous, ont voulu trop en comprendre; leur cœur s'est brisé, ils ont aimé le mal et nous ont fait donner les maladies et la mort. Nous qui sommes si bornés, qui avons une intelligence si peu étendue, si nous voulons y faire entrer les mystères, dont l'étendue dépasse infiniment la mesure de sa capacité, nous perdrons le reste et nous deviendrons encore plus fous que nous sommes. Mettez la mer dans une chaudière, et elle éclatera sous la pression, ce sera le désordre.

La deuxième est plus intéressante. Un lecteur m'écrit: "La reli-

clerc, de Cabano, avec Mlle Alma gion chrétienne nous assure le salut, et c'est bien là l'unique nécessaire. Mais seriez-vous capable de me donner dix raisons pourquoi nous devons l'estimer supérieure? Cela me servirait dans le milieu où je vis en contact avec des non-pratiquants?"

Réponse.— Dites à vos contradicteurs que la religion est nécessaire et divine pour les raisons suivantes:

1.— Elle établit dans la société et dans la vie civile un ordre admirable.

2.— Elle tient chacun dans le devoir.

3.— Elle règle toutes les conditions de vie et de rang.

4.— Elle apprend aux petits à respecter les grands et à leur rendre l'obéissance qui leur est due.

5.— Elle apprend aux grands à ne point mépriser les petits, à ne point les opprimer, mais à les soutenir, à les aider, à les conduire avec modération, prudence et équité.

6.— Elle bannit tous les vices, fraudes, injustices, violences, colères, animosités, médisances, débauches, impudicité, mensonges.

7.— Elle engage à la pratique des vertus, charité, humilité, mortification des sens, patience, désintéressement parfait.

8.— Elle maintient la fidélité nécessaire aux époux, fidélité si compromise par ce temps où les serments sont si peu respectés.

9.— Elle seule est capable de faire le bonheur des humains.

10.— Elle fait découvrir la sagesse de Dieu et fait reconnaître que cette religion est l'ouvrage d'une Providence supérieure.

Si vos contradicteurs sont intelligents ils comprendront alors qu'elle a vraiment le caractère de la vraie religion. Je suppose qu'ils n'admettent pas comme vraie religion une loi qui mettrait le trouble dans le monde et qui en renverserait toute l'économie?

Boniface.

### Ste-JEANNE D'ARC

M. Arthur Plante, cultivateur, vient d'être nommé marguillier. Il succède à M. Jean Pelletier, sortant de charge.

Le banc est occupé comme suit: MM. Joseph Chasseur, Paul Beland et Arthur Plante.

Le 30 décembre dernier, M. Emile Bérubé unissait sa destinée à Mlle Anne-Marie Viens, fille de Jean.

Le 31 décembre, M. Paul Turcotte conduisait à l'autel Mlle Marie-Lise Pelletier.

Le 8 janvier dernier, ont été élus conseillers par unanimité: MM. Emile Gagnon, en 2e terme, Henry Deschênes et Cyrille Guilmont.

Le 12 janvier, a été baptisé Marie-Mariette-Gaétane-Pierrette, enfant de M. et Mme Pierre Pelletier (Yvonne Guilmont). Parrain, M. Oscar Guilmont et marraine, Mlle Marie-Alice Pelletier. Porteuse, Mlle Angéline Lévesque, de Ste-Angele.

### LA POINTE-AU-PERE

La messe de minuit a été célébrée dans notre paroisse encore avec beaucoup de piété. La Chorale exécuta de très beaux cantiques et les communions furent nombreuses.

Le dimanche suivant les enfants accompagnés de leurs parents avaient leur fête de l'Enfant-Jésus, présidée par le Rév. Père Courtois. Les élèves du Couvent, sous l'habileté de la direction religieuse ont chanté les cantiques et la bénédiction du St-Sacrement termina l'imposante cérémonie.

Mme Aldé Pinault, de Rimouski, était en visite chez sa grand-mère, Mme Henri Lavoie, le jour de l'An.

Mlle Rosa Roy, inst., chez les Soeurs de la Charité, était aussi chez Mme Henri Lavoie, pour les vacances des Fêtes.

Mlle Cécile Lavoie, G. M., de l'hôpital St-Luc de Québec, était en promenade dans sa famille le Jour de Noël.

M. Pierre Lavoie était aussi en promenade dans sa famille durant les fêtes.

M. et Mme Ernest Brisson étaient en promenade à St-Anaclet durant les fêtes, chez leurs parents.

M. Jos. Chasseur et M. Auguste Brisson, Mlles Joséphine et Thérèse Paquet, de Rimouski, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Paquet durant les fêtes.

M. Dick Lawson, de Montréal, est présentement chez son père M. A. S. Lawson.

Mme Hermel Francoeur, de Mont-Joli, est venue passer le Jour des Rois avec ses parents à la Pte-au-Père.

M. Fernand St-Laurent-Pineau est de retour de Bathurst; il a été visité son frère Jean-Roch.

Mme Alphonse Pineau ainsi que ses deux filles Annette et Fortunée et Mme Alfred Francoeur sont parties pour Québec, Louisville, visiter leurs parents et amis. Elles se rendront à Montréal où Mme Alphonse Pineau assistera à la Convention des Hôtelières à l'Hôtel Windsor.

M. et Mme Onésime Dionne, de Beaharnois, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Johnny Lavoie.

M. Roméo Roy était en promenade chez ses parents à Rivière-Blanche durant les fêtes.

Mme Joseph Desrosiers est de retour de St-Valérien où elle était allée visiter ses parents.

M. Ezéar Chamard est parti pour un voyage à Rivière-au-Renard, Gaspé, où il assistera aux funérailles de son oncle M. l'abbé E. Morin, décédé le 5 janvier.

MM. Jos. Gagné et Eustache Druitt, employés à bord du bateau "Jalobert", sont de retour dans leur famille.

Mlle Albertine Vignola est de retour d'une promenade à Mont-Joli.

La courriériste offre ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année aux lecteurs et lectrices.

Quand mes amis sont bornés, je le salue de profil. — Joubert.

### PRICE

M. et Mme Jos. Mayer, de Mont-Joli, en visite chez M. et Mme Charles Gasse.

Mme Philippe Parent, Mlle Yvette Parent, de passage à Ste-Luce.

M. et Mme Jos. Deschênes, de passage à Mont-Joli.

Mme Amédée Othot, de Rimouski, en promenade chez M. et Mme Hubert Jalbert.

M. et Mme Joseph Rochefort, de Luceville, en visite chez M. et Mme Jos. Deschênes.

M. Hector Chasseur, de St-Donat, chez M. et Mme Henri Chasseur.

Mlle Lucienne St-Laurent, de Lac-au-Saumon, est retournée à Amqui après avoir passé quatre mois à Price.

M. et Mme Aurèle Marmen, de Mont-Joli, chez M. et Mme Paul Dubé.

Mlle Marie-Pauline Roussel, de Ste-Angele, l'invitée de sa cousine Mlle Germaine Deschênes.

Mlle Eva Tremblay, de Luceville, chez M. Charles Harton.

M. Aimé-Paul, Mme J.-Bte Paul Mlle Rose-Aimée Paul en promenade à Montréal.

Mlles Cécile, Rolande et Huguette Lapointe, aux études, à Vaudreuil.

Mlle Irène Parent, en visite à Bie, chez des amies.

Le 31 décembre, a été béni le mariage de M. Zénon Paradis et de Mlle Alexandra Furlott.

Service. Le service du Rév. Roma Laverne, Père du St-Esprit, décédé en Suisse, à l'âge de 30 ans, fut chanté le 13 janvier. Il était le fils de M. et Mme Joseph Laverne. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Statistiques de la paroisse. 410 familles; 2605 âmes; 72 naissances; 15 grandes sépultures; 14 petites sépultures; 19 mariages.

### St-ULRIC

M. le chanoine M. Belzile, curé de Ste-Luce, et ancien curé de la paroisse, était de passage ici, la semaine dernière au presbytère et chez M. P.-A. Parent.

M. le Curé J.-W. Dionne a été absent cette semaine pour assister à la première retraite ecclésiastique de l'année 1936.

M. l'abbé Alphonse Anctil, curé de St-Maurice, Gaspé, a passé quelques jours ici chez son père, M. Joseph Anctil.

M. Jos. Côté, de Valleyfield, est venu passer quelque temps dans sa famille.

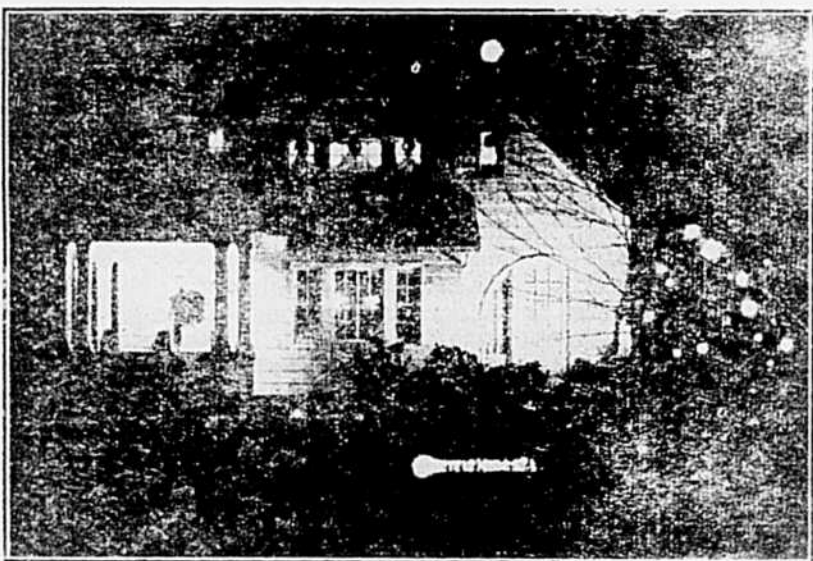
MM. Pierre et Fernand Pearson sont retournés à Giffard.

Mlle Laurette Lapointe est allée à la Clinique Roy, Québec, comme étudiante garde-malade.

A une assemblée des paroissiens, M. Joseph Lebreux fut choisi marguillier pour remplacer M. Philippe Desrosiers sortant de charge.

Le 9 courant, M. Joseph Blier, fils de M. Emile Blier, a épousé Mlle Marie-Pauline Blier, fille de M. Octave Blier.

## Comment l'électricité travaille pour vous



La marche du progrès a rendu bien désuets des termes jadis exacts.

Parmi les anachronismes qu'on entend couramment, est l'expression: "compte de lumière électrique", ou tout simplement "compte de lumière".

Cela date d'une époque où l'électricité ne servait qu'à un seul but, celui de l'éclairage.

Mais il est fort inexact de parler du "compte de lumière" aujourd'hui quand l'électricité a remplacé le travail manuel partout dans le foyer, et le soi-disant "compte de lumière" est en réalité le compte non seulement pour l'éclairage, mais pour tous les services électriques.

En d'autres mots, une bonne partie du compte représente les gages mensuels si modiques des serviteurs électriques qui travaillent régulièrement à la maison.

Même dans les ménages modestes se trouvent en général aujourd'hui, les appareils électriques très variés, tels que radio, fer à repasser, grille-pain, etc., et peut-être une balayeuse, tandis que dans les grandes maisons on est presque certain de trouver aussi un poêle, un réfrigérateur, et peut-être une chauffe-eau.

Dans ces conditions, ne serait-il pas plus précis de dire "compte des services de l'électricité"?

Il semble que oui. Et la ménagère n'aurait-elle pas une idée plus juste de ses dépenses, en considérant son budget, si elle notait ainsi, exactement, les frais de l'électricité, ou autrement dit, les gages raisonnables de ses serviteurs électriques?

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

RIMOUSKI, AMQUI, MONT-JOLI, MATANE, TROIS-PISTOLES, CABANO.

## MADAME, TONIFIEZ VOTRE JEUNE FILLE QUI GRANDIT...



Pâleur

Faiblesse

Manque d'appétit

Fatigues

Douleurs de dos, de reins

Périodes douloureuses

Irrégularités

Troubles internes

essentiellement féminins

(symptômes ou conséquences de l'anémie)

Quelques extraits de milliers de témoignages que nous avons dans nos livres et qui sont à votre disposition pour vérification; nous en garantissons l'authenticité.

"Fatiguée par des études trop assidues, ma jeune fille, Irène, délicate de constitution était devenue d'une faiblesse extrême. Je lui achetai des PILULES ROUGES: la santé lui revint complètement."

"J'étais rendue à l'âge de 17 ans et je n'étais pas encore menstruée. J'étais envahie de pertes blanches et je maigrissais à vue d'œil. J'ai eu recours aux PILULES ROUGES, un heureux changement se produisit."

"Vers l'âge de 15 ans, fatiguée par le trajet que j'avais à faire pour me rendre à l'école, je suis devenue bien déprimée et je perdais le goût de l'étude. Mon père qui était médecin s'en aperçut et après examen constata que je souffrais d'ANÉMIE. Il me prescrivit lui-même les PILULES ROUGES. Je devins plus gaie, plus enthousiaste aux amusements et je repris mes études avec ardeur."

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee, 1570, rue St-Denis, Montréal.

# LE PROGRES DU GOLFE

No 41 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 17 janvier 1936

## Pour la nouvelle année

On a souvent fait remarquer combien il était difficile d'aider les gens. Certaines initiatives, prises pour protéger le public, reçoivent très peu de support. C'est ainsi que les gouvernements, par exemple, ont toutes les misères du monde à faire respecter des lois qui n'ont d'autre but que d'empêcher certaines personnes de risquer inutilement leur vie. C'est particulièrement le cas des automobilistes, qui doivent être, en certains cas, protégés contre eux-mêmes, contre leur propre imprudence, de force. On rencontre le même phénomène dans le domaine économique. Un peu partout dans la province, on a lancé des campagnes dans le but d'intensifier le commerce parmi les nôtres, de développer nos industries et d'agrandir nos champs d'actions. Cela, dans le but d'augmenter nos ressources, d'agrandir notre prestige dans le monde financier, commercial et industriel. A première vue, on pourrait croire inutile un tel appel destiné à encourager les gens, à soigner leurs intérêts. Hélas ! Il a fallu une somme d'arguments considérables avant de convaincre qui auraient déjà dû l'être. Et la tâche est loin d'être finie ! Cependant, si l'on jette un coup d'oeil sur le travail accompli au cours de l'année qui vient de s'écouler, on constate avec joie des résultats plus que satisfaisants. Les financiers, marchands, industriels ou simples individus qui ont adopté la politique de l'encouragement aux nôtres se sont rendus compte qu'il ne s'agissait pas d'un simple encouragement donné à des compatriotes, mais bien d'un immense avantage dont ils profitaient largement, à tous points de vue. On s'est enfin aperçu que l'encouragement aux nôtres n'était pas une question de sentiment, mais une question d'affaire, d'intérêt immédiat, en plus d'une question de solidarité nationale. Les résultats obtenus doivent nous indiquer le programme à suivre pour l'année qui commence. Tel est le souhait qu'il faut formuler pour 1936 : que chacun, dans sa situation respective, fasse sa part. Que notre finance soutienne nos institutions, que nos industries s'alimentent à notre production nationale, que notre commerce soit solidaire de notre industrie et que le public se serve de son immense pouvoir d'achat pour développer nos firmes commerciales. Que tous sans exception, quel que soit leur rôle dans la société ou la place qu'ils y occupent, prennent cette résolution pour l'année 1936. En un mot, que l'on s'engage à mieux soigner ses intérêts. Et les résultats seront tels que l'on s'étonnera de ne pas y avoir pensé plus tôt.

DEMETRIUS BARIL,

## Mgr Turquetil, O. M. I., et le miracle de ses missions

Par le P. Morice, O. M. I.

On dit d'un ouvrage intéressant qu'il se lit comme un roman. Celui-ci est encore supérieur, en ce sens que ce qui ailleurs est fiction est ici la vérité même : un roman vécu.

Quelle vie surhumaine que celle de Mgr Turquetil, et comme son biographe s'est bien pénétré de ses détails, pressuré par la faim après plusieurs jours de voyage sans avoir rien à se mettre sous la dent, le missionnaire dévore non seulement cru, mais vivant, et se débattant dans sa bouche, un poisson qu'il a enfin pu prendre !

Les deux Pères obtiendront que le précédent dans l'évangélisation des Esquimaux furent massacrés par ceux qu'ils voulaient sauver ; son premier compagnon à lui mourut à la peine, découragé par son manque absolu de réussite. Lui, Turquetil, vainquit le désespoir ; il attendit et patienta et, après quatre longues années de travaux inouïs à sa première mission, il eut, grâce à l'intervention miraculeuse de la petite sainte Thérèse de l'En-

fant-Jésus, la consolation de faire ses premiers baptêmes, là où tout le monde avait jusqu'alors cru à l'impossibilité de faire aucune conversion. Et, qui plus est, ces premières conversions devaient être des plus sincères.

Depuis, son oeuvre s'est amplifiée, perfectionnée dans des déserts de glace, et il se trouve maintenant à la tête de huit missions prospères, où s'accomplissent des miracles de grâce dont il faut lire le récit dans le livre du P. Morice pour les apprécier à leur juste valeur. Et ces mille détails, aventures et histoires dont notre amour est coutumier, comme ils ajoutent à l'intérêt du volume ! Comme ils nous montrent bien qu'en plein vingtième siècle le bras de Dieu n'est point raccourci, comme il le dit dans sa dédicace !

En voilà assez, croyons-nous, pour assurer le lecteur qu'il trouvera dans Mgr Turquetil et le Miracle de ses Missions un livre de tout premier choix, en même temps qu'il aura en l'achatant la satisfaction de contribuer au maintien des Missions esquimaudes, le volume se vendant au profit de ces si pénibles Missions : \$1.25 broché, \$1.75 relié — chez l'auteur, 200 Austin, Winnipeg — sans compter qu'à tout cela s'ajoute encore le charme de 76 gravures originales et l'utilité d'une carte hors texte.

## RETRAITES FERMEES à la Maison Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

27 au 30 janvier : pour dames.

6 au 9 février : employées de bureau.

12 au 15 février : pour dames.

Pour renseignements, s'adresser aux Missionnaires de l'Imm. Conception, Rimouski.

4 fs.

## MON SEMINAIRE

Il y a trop de prêtres

Ma bicyclette s'étant détraquée, je cours chez le forgeron pour la faire réparer. Sa boutique est remplie de fumeurs, par ce beau jour d'été, et mon cousin Robert est là. En me voyant il se dit heureux de pouvoir avoir des renseignements sur l'oeuvre du Séminaire. Entre nous, c'est extraordinaire comme les oeuvres de Dieu rencontrent des oppositions.

Il me dit d'un air solennel : J'admets bien que les séminaires sont des institutions qui forment des prêtres, mais avouons que des prêtres, il y en a trop.

— Vous admettez cependant qu'il en faut ?

Un fumeur.—Pour ça, oui, il en faut, mais je suis du même sentiment que M. Robert, il y en a trop. L'été les chemins sont couverts de soutanes.

— Pas nos chemins, ni ceux des paroisses des alentours, car on n'en voit pas souvent ici.

Le forgeron.—Moi, je trouve qu'il n'y en a pas trop.

— Et vous avez raison mon ami. Prenons notre diocèse. (Je sors mon calepin). Il y a 81 paroisses et 25 missions. En mettant un curé par paroisse et un autre par deux missions, cela fait déjà 93 prêtres qui s'occupent de sauver les âmes. Il y a des paroisses trop peuplées pour un seul prêtre, il lui faut de l'aide. Ces aides ce sont les vicaires, bons petits prêtres pleins de zèle et dévoués jusqu'aux ongles. Prenez Trois-Pistoles, ils sont trois et souvent il faut en demander un quatrième.

Un fumeur.—C'est vrai, je viens de là, et je vous dis qu'il y en a de l'ouvrage.

— Des paroisses où il faut de l'aide, il y en a 32, donc 32 prêtres de plus, et comme il en faut dans quelques-unes deux et même 3, cela fait 38 autres prêtres, ce qui donne un total de 131. Ça va bien comme vous voyez.

Robert.—Il y a des curés qui pourraient s'en passer.

— Oui, s'ils étaient tous en bonne santé et s'ils ne vieillissaient pas. Mais les curés sont comme les marchands de bois, ils deviennent malades et vieux, et comme il te faut de l'aide, ils en ont besoin. Donc 131.

Robert.—Mais il y en a plus de 200 que font les autres ?

— Attends un peu et tu vas voir. Il en faut 31 au séminaire, dix au moins pour les 9 couvents de religieuses ; une vingtaine pour les six communautés d'hommes ;

une couple pour l'hôpital, 5 ou 6 pour aider à Monseigneur, car il y a de l'ouvrage à l'Evêché. Cela fait 69 de plus ; donc 131 plus 69, cela fait 200.

Un fumeur.—On ne croirait pas ça, à première vue.

— Ce n'est pas tout. Il faut des prédicateurs pour donner des retraites comme celle que nous avons eue cet été.

Le même fumeur.—Oui, et une fameuse belle retraite. Ce prêtre-là prêche donc bien. Il faudrait l'avoir encore.

— Bonté ! Ils prêchent tous bien. Mettons une dizaine de prêcheurs. Et j'oubliais l'Ecole d'Agriculture où ton garçon, Arthur, a si bien appris à cultiver. Il en faut 5. Cela fait 215. Il y a encore les malades, car les prêtres ont droit d'être malades comme les autres, il y a les incapables, et ceux qui sont à l'étude. Comme vous voyez, sur les 222 prêtres inscrits au diocèse, il n'y en a pas beaucoup de rien faire.

Robert.—Comment, il y en a qui vont étudier ?

— Oui. Pour devenir professeur de premier ordre, il faut aller se spécialiser dans les grandes Universités où se forment les as, comme on dit, exactement comme tu as fait pour ton garçon devenu un expert dans le bois.

Le forgeron.—(tenant une planchette d'une main et une cralle de l'autre). — J'ai vérifié les chiffres et c'est exact. Et j'ai raison de dire avec notre ami qu'il n'y a pas assez de prêtres.

— Vous avez raison, maître forgeron, car vu la fondation de nouvelles paroisses et missions, chaque année, Monseigneur aurait 25 prêtres qui trouveraient à les placer en 10 minutes.

Robert.—Qu'il en demande aux autres diocèses.

— Eux non plus n'en ont assez. Chaque diocèse a ses besoins particuliers. Paroisses nouvelles, paroisses qui s'agrandissent, vieux curés qui s'en vont, d'autres qui deviennent incapables. Et ce qui est triste, les vocations diminuent.

— Pourquoi diminuent-elles ?

— Parce qu'il y a trop de gens qui parlent mal des prêtres. Alors les jeunes gens ne s'encouragent pas à entrer dans cet état.

Robert.—Après tout les prêtres sont des hommes comme les autres.

— Non ; ils ne sont pas des hommes comme toi et moi. Ils sont bien mieux que nous autres. Nous verrons cela plus tard. En attendant, avouez qu'il n'y a pas trop de prêtres.

Donat LABRIE.

## RAPPORT ANNUEL DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Ce livre bleu publié en français contient une foule d'informations intéressantes sur le Canada. L'édition sur l'année 1935 vient d'être livrée au public ; elle contient un exposé des travaux d'amélioration faits en vue de rendre le Canada plus attrayant aux étrangers. Il démontre combien les touristes aiment à visiter les grands parcs nationaux, ainsi que maints endroits pittoresques qui jusqu'ici étaient presque inaccessibles. La construction de grandes routes pour automobiles, d'édifices publics, de musées, de bains, de postes d'entertainment, de services de téléphone, rend ces parcs plus invitatifs aux visiteurs, dont le nombre augmente chaque année.

Le rapport indique qu'au cours de la dernière année financière la consommation d'énergie hydro-électrique au Canada a été bien plus forte que jamais, que l'exploitation forestière s'est faite en 1934 dans une plus grande proportion qu'en toute autre année depuis 1928, et que l'emploiement a augmenté au point d'être à peu près à niveau du sommet atteint en 1929.

On trouve dans ce rapport des renseignements utiles sur les travaux entrepris en vue du développement des territoires nord-ouest du Yukon, les services établis par le gouvernement pour le bien-être des populations éloignées, et sur le développement des terrains miniers, les problèmes forestiers et les stations expérimentales.

Ce livre bleu est une source d'information précieuse que le ministère de l'Intérieur met à la disposition des Canadiens.

Commençons la nouvelle année comme si nous ne devions jamais la finir.

## Causette de l'oncle Pierre

LA RADIO CHEZ NOUS

— Bonjour, mon oncle.

— Bonjour, Anne-Marie, le froid te donne des couleurs...

— Et vous, vous couvrez la maison ?

— Oui... et je ne m'embête pas...

Nous avons l'opéra "Faust" cet après-midi, écoute ça...

— Vous aimez toujours la grande musique ?

— Tu l'as dit, et plus ça va, plus je l'aime. C'est quelque chose qui parle à l'âme... La radio ne nous gêne pas sous ce rapport. Il faut tourner le cadran bien des fois avant de tomber sur un beau morceau. Qu'est-ce qu'on prend ? Du jazz... encore du jazz... toujours du jazz... Alors, tu comprends, quand on a un beau programme...

— Le jazz, mais c'est fou, mon oncle...

— Si ce n'était que fou ; c'est sauvage, c'est vulgaire, c'est stupide, c'est bête... c'est une profanation de la musique et du chant... et pourtant, même chez nous on se plaît à écouter ça... La cacophonie des boîtes de nuit des grandes villes devient peu à peu le divertissement de nos vieilles de familles... C'est triste !

— Mais nos postes canadiens ont de beaux programmes, admettez-le, mon oncle...

— C'est vrai, mais pour les capter il faut des appareils de modèle récent... Nos postes sont trop rares et trop faibles, les postes étrangers les entendent... C'est fort dommage. Chez nous, c'est l'état qui contrôle la radio...

Chez nos voisins, la radio est un médium de publicité commerciale ; chez nous elle devrait être un moyen de culture, de propagande, d'éducation, une école de sentiment national... Notre système est certainement une amélioration sur celui de nos voisins, mais l'effet sera nul tant que nos postes seront si difficiles à capter. Leur puissance devrait être augmentée, et la Commission ne devrait jamais relâcher son réseau aux postes américains pour transmettre du jazz...

— Mais, mon oncle, ça coûterait cher...

— Oui, mais la radio est si importante aujourd'hui qu'elle n'est plus une question de piastres et de cents. Qu'on abaisse les droits de douane sur les appareils récepteurs, j'en suis sûr ; ça permettrait à toutes les familles d'avoir des postes pas trop chers, et l'état y trouverait une augmentation de revenus. Mais, de grâce, qu'on nous donne de beaux programmes et qu'on épure nos émissions canadiennes de toute influence étrangère...

— Vous pensez que ça pourrait s'améliorer.

— Bien sûr, mais on ne peut pas tout demander à l'état. La population doit faire sa part en exprimant son appréciation des programmes canadiens, en demandant l'amélioration de ces programmes, et des postes émetteurs plus puissants. Par exemple, si tous ceux qui désirent un perfectionnement de la radiodiffusion canadienne écrivaient à la Commission et demandaient de donner plus de musique classique et moins de jazz, la Commission se ferait un devoir de répondre au désir du public ; et peu à peu, à force d'entendre de la belle musique, facile à capter, on finirait par préférer la vraie musique au jazz... à préférer l'harmonie au bruit...

— J'écirai, mon oncle... Vous allez m'excuser : il vient à deux heures... Bonjour ?

— Bonjour, ma charmante nièce...

— Flatteur !... L'ONCLE PIERRE.

Fantaisie

D'OTTAWA A MONTREAL AVEC MONSIEUR BENNETT

Je n'avais jamais vu monsieur Bennett en personne et n'avais jamais mis les pieds à Ottawa. Aux dernières vacances, j'eus l'avantage d'aller dans la capitale, et il se trouva que j'eus en même temps l'occasion de rencontrer M. Bennett, et de le considérer à mon aise.

Cousine NICOLE.

P. S. — Dans un Guide de Langres que j'ai sous la main, j'y note cette phrase quasi-grotesque... (Il s'agit des Ursulines qui vinrent à Langres en 1612). "Leur vaste couvent a été converti en caserne militaire." Quoi ! un couvent... converti... en caserne ?... Les soldats américains ont habité Langres de 1917 à 1919 !

C. N.

("Le Travailleur")

## Les livres et les services de presse

(par Georges-Netter Tricoche, dans le "Madawaska")

Même les heureux mortels qui n'écrivent pas de livres savent ce qu'est le Service de Presse. En fait, cette obligation d'envoyer gratis des exemplaires aux critiques, aux journaux, etc., a fini par devenir une lourde charge pour les éditeurs et, par contre-coup, pour les auteurs. A l'âge d'or de la librairie, le nombre de volumes ainsi distribués du stock de vente était fort modeste ; aujourd'hui, il atteint généralement deux cents, 200 sur une édition de peut-être 2,000, la proportion est folle ! Naturellement le but est excellent en principe. Le malheur est que pas un écrivain n'en a pour son argent. Très souvent, nulle mention, fût-ce simplement celle du titre, ne paraît : que se passe-t-il donc ? Les choses en sont arrivées à ce point qu'un grand journal parisien, s'est livré là-dessus à une enquête approfondie, d'où il semble résulter clairement que peu de ces livres de propagande parviennent à leurs véritables destinataires. D'abord, même lorsqu'un exemplaire a atteint la maison ou le bureau du destinataire, il ne parvient pas toujours à ce dernier. Il est en effet des concierges trop lettrés, des commis trop friands de littérature surtout quand elle ne coûte rien, des fidèles peu scrupuleux et cherchant à tuer le temps. Mais le mal vient principalement de ce que le service de presse de l'édition est mal fait : les listes ne sont pas tenues à hauteur. Par suite, nombre d'exemplaires sont envoyés à des critiques décedés, disparus, ou qui ne critiquent plus, à des gens qui se sont fausement fait passer pour des redacteurs de compte-rendus ; à des journaux qui ont cessé de paraître ; à des adresses fausses et, hélas, à des amis, des préposés à l'expédition ! En somme, les meilleurs statisticiens, après dix ans de travail, ont découvert que, sur un service de presse de 200 volumes, il n'en parvient guère plus de cinquante à destination utile ! Ce qui ne veut pas dire que ces 50 sont lus par le personnage qui en est gratifié... Avis aux jeunes !

Georges-Netter Tricoche.

## BRIBE D'HISTOIRE CANADIENNE

On nous écrit : "Savez-vous que le Canada-Français a été, il y a près de trois siècles, le précurseur d'une grande institution mondiale dont un des anniversaires a été célébré ces jours derniers ? Je veux parler de la fête de la Sainte-Famille dont l'histoire est résumée dans une page de l'Année Liturgique de Dom Gueranger et que je me permets de citer :

"Le culte de la sainte Famille se développa particulièrement au XVIIe siècle sous la forme de pieuses associations ayant pour fin la sanctification des familles chrétiennes sur le modèle de celle du Verbe incarné. Cette dévotion, introduite au Canada à cette époque par les Pères de la Compagnie de Jésus, ne tarda pas à s'y propager rapidement grâce au zèle de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. Le "vertueux Prêlat, à l'instigation et avec le concours du Père Chausson, not et de Barbe de Boulogne, veuve de Louis D'Ailleboit de Coulonges, ancien gouverneur du Canada, érigea en 1665 une Confédération dont il prit soin de dresser lui-même les règlements ; peu après il institua canoniquement dans son diocèse la fête de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, ordonnant que l'on se servit de la messe "et de l'office qu'il avait fait composer à cette occasion."

Voilà pour nous une petite gloire au moins qui dépasse nos frontières et exerce son influence morale dans tout le monde. Est-ce cela qu'on appelle faire oeuvre de civilisation ?

fer : tout le monde se balance le nez avec harmonie, les uns, en dormant avec conviction, ou en lisant avec peine, les autres en fumant un cigare ou en discutant de politique. L'ancien premier-ministre n'est pas de ces derniers : non, au contraire ; c'est l'homme au repos, "l'écouler en vacances", que j'ai rencontré. Loin d'attirer l'attention, il cause paisiblement avec une dame — que j'ai supposé être Mme Herdridge — quand je réalise que c'est lui.

Au premier abord, un type qui porte lorgnon et qui a l'air sé-

## Hommage à la mémoire de M. J.-T. Fortin

FONDATEUR DE L'"ECLAIREUR"

La mort du regretté fondateur de l'"ECLAIREUR", de Beauceville, M. Joseph-Télesphore Fortin, a suscité de nombreux témoignages de sympathie. L'"ECLAIREUR" en a publié quelques-uns, entr'autres le suivant, de M. Pierre-Georges Roy, l'éminent archiviste de la province, que nous reproduisons ci-dessous (il a été adressé à notre sympathique confrère M. J.-Edouard Fortin, fils aîné du fondateur de l'"ECLAIREUR").

"La radio m'a appris tantôt la mort de votre respecté père. Nos bons parents, nous voudrions les garder toujours malgré l'âge et le terme fixé par la Providence ! La perte du père et de la mère fait dans votre vie un vide qui ne se comble plus... J'aimais bien votre respectable père. Il était fait d'une autre trempe que la génération d'aujourd'hui. Il était du type et de la race des Anciens Canadiens, de ceux qui nous ont faits... L'honnêteté dans les marches, l'honnêteté dans la famille, l'honnêteté en tout pour ainsi dire caractérisait la génération de votre père. Il a bien travaillé, peine, pioché pour élever sa famille. Il n'y a aucun doute que Dieu le recevra bien vite dans son Paradis. Dieu nous a mis sur la terre pour créer et travailler. La belle famille qu'il a laissée a été sa création et son travail. Tout le monde l'a vu et admiré. Je ne vous dis pas : ne pleurez pas le père bien-aimé, les larmes consolent, mais consolez-vous en songeant qu'il aura bientôt la récompense de sa vie de travail et d'honnêteté..."

## PREDICTION DE R. W. BABSON

Amélioration commerciale en Canada

Babson Park, Floride. — Dans la grande famille universelle, le Canada se place au premier rang de la reprise économique qui s'effectuera en 1936, vient de déclarer Roger-W. Babson, économiste américain bien connu.

Les perspectives commerciales du Canada pour l'année 1936 sont très optimistes. Je crois, ajoute M. Babson, que durant les prochains douze mois, on assistera au spectacle d'une reprise solide de l'industrie canadienne, dans ses domaines divers.

A la même époque l'année dernière, je prédisais une hausse de 10% dans l'amélioration des industries canadiennes et les faits m'ont donné raison puisque les statistiques montrent une amélioration de 9 pour cent sur celle de 1934.

A l'aurore de 1936, je trouve que le Canada connaîtra durant les prochains douze mois une reprise économique qui sera 10 pour cent supérieure à celle de 1935.

rieux : de ces gens-là, on en rencontre tous les jours, alors je m'en fiche. Pourtant, il a quelque chose de spécial, celui-là : il ressemble à quelqu'un dont je connais l'allure : levre inférieure prononcée, regard profond, cheveux lisses, renvoyés en arrière, "col à pointes" — figure impressionnante... Tiens ! moi qui voulais voir Bennett, eh ! bien, je l'ai devant moi : je vais le regarder comme il faut, chose certaine !

Pourtant, ce n'est pas bien poli (d'autant plus, qu'il doit être déshabitué de se faire examiner : ce n'est pas son tour...); d'ailleurs, ce n'est pas facile : du moment qu'on le regarde, il s'en aperçoit et promène un oeil confiant aux alentours ; on cesse de le regarder et le manège est à recommencer. Et pourtant, nous arrivons à Montréal (est-ce bête de ne pas l'avoir vu avant !) et je veux l'étudier à tout prix... Ah ! j'ai le moyen : il y a une glace qui va me servir, à l'extrémité du wagon : l'objet de ma curiosité est justement bien placé pour que je le considère, tout en lui tournant le dos...

Et c'est ainsi que Monsieur Bennett et moi nous entrons ensemble à Montréal, dans le plus parfait incognito... L'un se fiant de l'autre, et, l'autre tournant le dos au premier... comme deux types qui ne se connaissent pas et ne veulent pas se connaître.

A la descente du train, nous prenons ensemble possession de nos bagages respectifs, et nous filons vivement vers la première sortie, pour éviter d'être reconnus, et d'avoir à faire des civilités... puis c'est la rue, le taxi et... au plaisir M. Bennett !

SIMON LANGLAIS.

## Plus de Constipation.



Souffrit depuis l'âge de 12 ans. Les Fruit-A-Tives donnaient un soulagement durable.

"Depuis l'âge de 12 ans, je souffrais de constipation chronique. Puis, il y a trois ans, je commençai à prendre des Fruit-A-Tives. Elles me donnèrent un merveilleux soulagement. J'ai retrouvé la joie de vivre." Mme F. Williamson Montréal. Contenant des extraits de POMMES, D'ORANGES, de FIGES, de PRUNEAUX et d'HERBES, le Fruit-A-Tives sont naturelles — elles contiennent pas de drogues pour former une habitude. Elles fortifient tous les organes d'élimination. Elles aident à recouvrer une santé durable.

FRUIT-A-TIVES FRUITS & HERBES DE LA NATURE

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

FLACON plat Cette Réelle Saveur de Hollande

85¢

GIN 26 \$1.00 40 \$2.65 de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1693

# LE SPORT A RIMOUSKI

## Quelle équipe gagnera la coupe "JESSOP"?

LA LIGUE COMMERCIALE A FAIT SES DEBUTS CETTE SEMAINE. — APRES AVOIR JOUE CHACUNE DEUX PARTIES, LES QUATRE EQUIPES SONT ENCORE SUR UN PIED D'EGALITE. — ON ANTICIPE UN SUCCES PLUS GRAND QUE CELUI DES ANNEES PRECEDENTES.

### Belles assistances

Lorsque naquit en 1933 la Ligue de Hockey Commerciale, à Rimouski, ses fondateurs ne s'attendaient probablement pas à ce qu'elle prenne autant de vogue, vu ses débuts chancelants. Aujourd'hui, toute notre population s'y intéresse.

Quatre parties ont été jouées cette semaine; donc chaque équipe, puisqu'il y en a quatre, a joué deux parties. Résultat? Une défaite et une victoire pour chacune. Les équipes se trouvent donc sur un pied égal et cela nous met dans l'impossibilité de faire des pronostics.

Cette égalité de force nous donne une preuve des capacités et des connaissances de ceux qui ont formé les équipes. C'est un succès complet et une large part en revient à MM. Charles Thérberge et Alphonse Couillard qui, si nous n'avons plus le plaisir de les voir à l'oeuvre sur la glace, jouent de grosses parties lors des assemblées de la Ligue, aux destinées de laquelle préside si bien M. Elzéar Côté.

Voici maintenant un bref résumé des parties jouées cette semaine:

### MARDI SOIR

PRICE, 6; MARCHANDS, 5

La Ligue Commerciale de cette ville qui, l'an dernier, remportait des succès au-delà de toute espérance, est de nouveau entrée en fonction cette semaine. Les premières parties eurent lieu mardi. La cédule comprend 24 parties. Tous les mardis et jeudis, il y aura deux rencontres à l'aréna.

Une foule assez nombreuse entourait la patinoire, mardi, lorsque M. J.-J. Jessop, donateur de la coupe qui porte son nom et qui est l'emblème du championnat de cette ligue, jeta la rondelle au jeu. Les clubs "Marchands" et "Price" eurent l'honneur de jouer la première partie, qui fut très mouvementée. Gamache scora le premier et fit le seul point de la première période. Sept points furent enregistrés au cours de la seconde période et trois au cours de la dernière. La partie se termina au score de 6 à 5 pour "Price".

### SOMMAIRE

1—Price: Gamache 2.32  
Punitions: R. Tremblay et H. Deschênes.

2—Marchands: S. Hudon 3.46  
(G. Guérette)

3—Price: Gamache (Jennis) 3.55  
4—Price: E. Desrosiers 4.02  
5—Marchands: H. Gagnon 8.32  
6—Price: Jennis (Jos Hupé) 8.30  
7—Price: R. Caron (E. Desrosiers) 11.37  
8—Marchands: Hudon 12.52  
Punitions: Larouche, Jennis.

9—Price: Jennis (Gamache) 2.15  
10—Marchands: Gagnon 10.33  
(C. Duchêne)

11—Marchands: Larouche 17.25  
Punitions: C. Duchesne, Gamache, Larouche et Jennis.

### EMPLOYES CIVILS, 0; HOTEL SAINT-LAURENT, 2

La deuxième partie eut lieu entre les "Employés Civils" et "Hôtel St-Laurent". M. L.-G. Trudeau, I. C., mit la rondelle au jeu. Six des joueurs de ces équipes font partie du "Rimouski"; d'autre part, les gardiens de buts, J.-M. Fillion et Léo Lebel, sont des novices. Ceux des deux autres équipes, Robert Fortier et Edmond Martin, ont déjà fait leur preuve.



A l'"Hôtel St-Laurent" revient l'honneur d'avoir fait subir le premier blanchissage de la saison. Les "Employés Civils", leurs victimes, lui promettent en retour pour le 30 janvier un savonnage en règle.

L'espace nous manque pour donner des comptes-rendus bien détaillés de ces parties; cependant nous en avons assez pour dire que les deux nouveaux gardiens de buts, Fillion et Lebel, pourraient causer des surprises à plusieurs. Ils ont accompli leur tâche en maîtres, mardi, et ils ont arrêté des lancers que plusieurs n'auraient pu éviter.

### SOMMAIRE

Aucun point.  
Aucune punition.

1—Hôtel St-Laurent: Jos. Côté 18.48  
(Gagnon-N. Francoeur)  
Punitions: R. Fillion, Labrie, Plante et E. Vaillancourt.

2—Hôtel St-Laurent: A. Francoeur 5.45

Punitions: aucune.  
Arbitres: Ant. Thérberge et Raoul Pineau.

### JEUDI SOIR

Marchands, 4; Hôtel St-Laurent, 3

Les clubs "Marchands" et "Hôtel St-Laurent" se sont rencontrés pour la première fois hier soir. Vu la mauvaise température les spectateurs étaient peu nombreux mais la joute, comme celle qui suivit, fut des plus intéressantes et des plus enlevantes.

Durant la première période, par sept ou huit reprises, Clovis Duchesne parvint à franchir les défenses pour lancer vers les buts, et chaque fois, Fillion, qui est en train de se tailler une réputation enviable, arrêta ses lancers. Les "Marchands" continuèrent leurs attaques et scoraient 4 points au cours de la partie. Les équipiers du "St-Laurent" ont fait de belles attaques, surtout au début de la troisième période. Alphonse Francoeur compta deux points successifs, donnant l'avantage d'un point à son club. On continua à se lancer à l'attaque, ce qui permit aux "Marchands" de se faire des ouvertures et de prendre Fillion en défaut à deux reprises. Clovis Duchesne a joué hier une de ses meilleures parties, Larouche fut aussi très effectif, mais moins chanceux.

### SOMMAIRE

Points: aucun.  
Punitions: L. Vaillancourt et H. Labrie.

1—Hôtel St-Laurent: Côté 3.00  
(N. Francoeur)

2—Marchands: S. Hudon 8.55  
(C. Duchesne)

3—Marchands: C. Duchesne 10.50  
Punitions: Jos. Côté et A. Francoeur.

4—Hôtel St-Laurent: A. Francoeur 1.30

5—Hôtel St-Laurent: A. Francoeur (Jos. Côté) 6.43

6—Marchands: G. Guérette 12.45  
(C. Duchesne)

7—Marchands: C. Duchesne 15.10  
(J. Larouche)

Punitions: L.-P. St-Laurent.  
Arbitre: Antoine Thérberge.

Price, 3; Employés Civils, 6

Le résultat de cette rencontre ne donne pas une idée exacte des forces qu'a dû dépasser chaque joueur pour tenir l'adversaire à distance. Léo Lebel, le jeune gardien de buts des Employés Civils, a été l'étoile des vainqueurs, à cause de sa tenue dans sa forteresse. Il a sauvé plusieurs points à son équipe. Les défenses du "Price" doivent porter une partie de la responsabilité de la défaite de leur équipe. Trop souvent elles laissent leur poste, obligeant les avants à se replier. Desrosiers, Gamache, Hupé et Jennis ont joué une très bonne partie. Le dernier cependant a failli considérablement son équipe, au moment où elle avait besoin de toutes ses forces, en encourageant une punition majeure, cinq minutes avant la fin de la partie.

Chez les vainqueurs, Heppell et Fortier se sont spécialement distingués. Vaillancourt fut aussi très effectif, bien que souvent il soit porté à trop dégager sa position. Les Employés Civils ont honorablement racheté leur blanchissage de mardi, surtout durant la dernière période.

Ces deux équipes se rencontreront de nouveau jeudi prochain.

### SOMMAIRE

1—Price: Chs Hupé 3.35  
(E. Desrosiers)

2—Emp. Civils: Bob Smith 6.30  
(E. Guérette)

3—Emp. Civils: Lepage 11.12  
(C. Duchesne)

Punitions: E. Desrosiers.  
Deuxième période

4—Price: E. Desrosiers 5.15  
(Chs Hupé)

5—Price: E. Jennis 8.00  
6—Emp. Civils: Heppell 17.56  
(Fortier)

Punitions: aucune.  
Troisième période

7—Emp. Civils: Heppell 2.32  
(E. Vaillancourt)

2—Rimouski: Alphonse Francoeur (E. Vaillancourt et N. Francoeur) 13.57  
Punitions: Jos. Fortin, 2; Albert Thérberge.

### Troisième période

3—Price: Jos Fortin 6.22  
4—Rimouski: Albert Thérberge 15.05  
Punitions: Ant. Thérberge, Jos. Fortin, Gérard Hupé et Armand Pineau.

Arbitres: Zénon Lemieux, Price et Antonio Martin, Rimouski.

### MISE AU POINT

A la demande de M. Edmond Rioux, lequel a cru trouver, au cours de notre compte-rendu sur l'inauguration de l'aréna, de la partisanerie politique, — ce que nous avons toujours essayé d'éviter, — il nous fait plaisir de dire que la coupe qui fut remise à M. Ernest Catley au cours de cette inauguration, le fut non par le Dr L.-J. Moreault, comme nous l'avions écrit par erreur la semaine dernière, mais par M. Elzéar Côté, vice-président de la Ligue du Bas St-Laurent. Nous avons publié en même temps que ce compte-rendu les photographies et du Dr Moreault et de M. Elzéar Côté. Nous croyons donc avoir été la plus qu'impartiaux, vu que nous aurions pu ne publier que la photographie du Dr Moreault, lequel était seul le président de circonstance.

L'occasion est peut-être propice pour souligner l'exigence de certains amis du sport à l'égard des journaux. On n'osera jamais faire de félicitations ou présenter des remerciements aux rédacteurs sportifs qui font tout ce qui leur est possible pour défendre une cause ou pour les stimuler l'enthousiasme pour les sports. D'autre part on ne perdra jamais une occasion de les critiquer, et cela publiquement, pour des erreurs aussi légères même que celle relatée plus haut.

G. L.

### SPORT AU COLLEGE

8 janvier. — Le St-Germain, malchanceux jusqu'ici dans ses joutes, a défait le Canadien par 4 à 2, grâce à la rapidité de ses avants et à la bonne garde de L. P. Rioux, aidé des défenses Thériault et Côté. L. Roy compta le premier point (passe de Santerre); L. Pelletier compta à son tour sur une passe de L. Roy. J. J. Proulx et Thériault enregistrèrent chacun un point sur une montée individuelle. Ont compté pour le Canadien: L. St-Laurent sur une passe d'Asselin et Aip. Asselin (passe de Y. Harrison). Lagacé arrêta plusieurs lancers dangereux, mais il ne fut pas assez bien soutenu par les défenses, trop lentes à revenir bloquer l'adversaire.

8 janvier. — Le Cadet a blanchi Acéjistes en les battant par 1 à 0. efforts de R. Lavoie pour éloigner la rondelle de ses buts. Il fut déjoué par Fernand Palasse. Ce fut le seul point qu'il donna en cadeau aux avants des Cadets: Chs Leblond, H. Morris, L. P. Leblond, qui essayèrent en vain de le prendre en défaut. Jos. Bellavance n'eut pas grand travail dans ses buts malgré les efforts de W. Smith, E. Blanchette et J. P. Roy.

9 janvier. — Les Jocistes ont gagné leur 2e victoire aux dépens des Acéjistes en les battant par 1 à 0. Cette victoire est due en grande partie au beau jeu de Roger Asselin dans les buts et aux attaques répétées des avants L. Leblond, L. P. D'Astous, J. P. Légaré et Arm. Roy. Roland Dubé a aussi bien joué pour un débutant. Roland Lavoie, gardien des buts des Acéjistes se fit déjouer sur un lancer de J. P. Légaré (passe d'Arm. Roy). Jean-Paul Roy et Smith furent aussi d'un grand secours pour bloquer et réussirent à éloigner la rondelle de leur territoire, mais ils ne parvinrent pas à compter.

10 janvier. — "Barbus" et "Poilus" se sont affrontés encore ce midi sans pouvoir décider de la supériorité de l'équipe. Malgré la bonne défense de Yvon Garon, Guy Martin (passe de Guy St-Laurent) et Marcel Dupré réussirent à compter pour les "Barbus" pendant que Gratien Bouillon et René Gagnon déjouaient Zénon Ouellet pour égaliser le pointage. Se sont distingués le plus: Roland St-Pierre, J. Ls Dionne, Roger Vaillancourt et ceux nommés plus haut.

11 janvier. — Les Patriotes et les Braves se rencontrent pour la 4e fois. L. Ph. Rioux a été la cause de la défaite des premiers. Il fut absolument nul pendant la plus

grande partie de la joute. Le gardien de but des "Barbus" aurait pu faire aussi bien que lui. Ses compagnons jouèrent cependant une belle partie. G. Gagnon compta 3 points sur des passes de L. Lavoie; ce dernier enregistra aussi trois points sur des passes de G. Gagnon. Masson et Plourde firent bonne défense. La partie était à eux, mais la piètre tenue de leur gardien de but les priva d'une victoire bien méritée. Geo. Armand Lepage fut l'étoile des Braves; il compta 8 points, la plupart sur des passes de Léo-R. Lepage, de René Berger et de Pelletier. Vaillancourt et Pelletier comptèrent aussi ainsi que L. R. Lepage et René Berger sur des passes de Geo.-Armand Lepage. Gabriel Canuel enregistra un point sur un lancer de la ligne bleue. Résultat: 13 à 6 en faveur des Braves.

11 janvier. — Le Frontenac lance un défi aux Acéjistes. Ces derniers acceptent la lutte. Parmi les premiers: Roger et J.-Edouard Beaulieu, Robert et Gaston Lehoullier, Gaetan Santerre, aidés de A. Rousseau dans les buts, font leur possible pour sortir avec les honneurs de la guerre". R. Beaulieu compta le premier contre R. Lavoie qui joue une belle partie dans les buts des Acéjistes. J.-Edouard Beaulieu compta un second point pour le Frontenac sur une passe de son frère Roger; mais les Acéjistes sont là! Lavoie a l'oeil ouvert, L. G. Thériault et W. Smith défendent leur territoire. E. Blanchette enregistre deux points pendant que J. P. Roy déjoue A. Rousseau pour donner la victoire aux Acéjistes par 3 à 2. A la prochaine rencontre, espérons que le Frontenac défendra son drapeau "par la bouche de ses canons".

12 janvier. — Raymond Smith est revenu avec son club, le Régat, rencontrer le Collégien. On peut dire que la partie a été "chaude". Le Collégien, sans s'effrayer des trois recrues du club adversaire, se lança à l'attaque et Gagnon compta sur une passe de L.-P. Rioux. G.-A. Lepage mit le pointage 2 à 0 sur une passe de L. Lavoie, mais R. Tremblay réussit à déjouer Asselin dans les dernières minutes de la période. A la seconde, les visiteurs égalèrent sur un coup de L.-G. Lamontagne puis prirent l'avantage 4 à 1 sur les deux points de Nadeau. A la 3e, le Collégien met le pointage 4 à 4 sur les lancers de G.-A. Lepage (passe de L. R. Lepage) et de L. R. Lepage (passe de G. A. Lepage); Ls-G. Lamontagne donne encore l'avantage au Régat; Roch Tremblay compta le 6e point des visiteurs; les montées se multiplient; les passes des Collégiens les conduisent autour de Lamontagne que G.-A. Lepage déjoue sur une belle passe de L. Plourde. Ce dernier égale le pointage quelques minutes après sur une montée individuelle. Dix minutes de détail ne changèrent pas la situation. La joute fut rapide, exempte de rudesse. On peut dire que le capitaine R. Smith a un club de "jeunes messieurs". Les gardiens ont fait des prouesses dans leur but. Lamontagne et Asselin ont les yeux ouverts. Les défenses Thériault et Roch Tremblay pour le Régat et Plourde et Vaillancourt ont bien défendu leur territoire; le dernier surtout sauva son équipe de la défaite dans les dernières minutes du jeu en bloquant des attaques dangereuses des adversaires.

13 janvier. — Ls-Ph. Rioux s'est remis "d'aplomb" ce midi et il a résisté avec habileté aux "gros canons" des Canadiens. Malgré les attaques multipliées de 3 et même 4 adversaires, il n'a succombé que sous les coups de Aip. Asselin et de L. St-Laurent (passe de Y. Harrison). Ses compagnons, encouragés par sa belle tenue, ont forcé le jeu à leur tour: Robert Lagacé a été très occupé dans ses buts. Il a fait de beaux arrêts, mais le beau jeu d'ensemble des joueurs du St-Germain a eu raison de son adresse. Trois fois il a été déjoué par D. Rioux, L. Pelletier et R. Berger, aidés de L. Thériault, L. Roy, H. Côté, J. J. Proulx et Roland Santerre. La partie s'est terminée par 3 à 2 en faveur du St-Germain.

14 janvier. — Raymond Rioux a été l'étoile du National ce midi en comptant 2 points dont l'un sur une passe de L. R. Lepage qui lui-même compta sur une passe de L. Thériault pour mettre le résultat 3 à 0. Le St-Germain avait l'air "dérouté"! Les passes étaient rares ou mal faites, les défenses, surtout L. Thériault, n'ont pas protégé suffisamment L. P. Rioux qui fut pratiquement seul devant ses adversaires. La machine du National, au contraire, semblait bien "graissée" et semblait aux "gros 6000", fonça sans rencontrer d'obstacle. L. Lavoie n'eut pas beaucoup d'ouvrage dans ses buts mais ne fut pas assez habile pour arrêter le coup de L. Roy à peine une demi-minute avant la fin de la joute. Ce point fut fait sur une passe de L. Pelletier.

Cet "oeil électrique" a probablement sa valeur, mais pour tout voir et tout saisir, parlez-nous d'un oeil de commère.

### Billet du jeudi

### L'ARENA ET LES DAMES

Peu fervent du patin, assez désintéressé du goudet, j'avais complètement oublié d'écrire un billet sur le sujet pourtant plein de... fonds et d'actualité, que me fournit l'aréna.

On m'a rappelé mon oubli, et j'en suis heureux: un peu avant les vacances de Noël, une lettre m'est arrivée un soir, d'une jeune fille charmante, dans une enveloppe adressée à l'encre verte. J'ai compris tout de suite qu'il s'agissait de quelque chose d'intéressant. J'ai ouvert en toute hâte, et j'ai trouvé là une idée bien originale et qui heurte un peu nos convictions. Cependant, en homme de parole, je n'hésite pas à aborder le sujet, tout en le traitant comme je l'entends...

On me suggère l'aréna, comme je vous le dis; mais ce qui me surprend, il ne s'agit pas du tout de l'aréna tel qu'on le chante, c'est-à-dire avec tous les avantages qu'il apporte. Non, non; on veut que je parle d'un nouvel aspect: le gros ennui que l'aréna suscite aux dames. J'emprunte: "C'EST BIEN MALHEUREUX" avec l'aréna, plus de grands vents et par conséquent, plus de costume de ski pour patiner. Pour ma part, je le mettais (seulement) pour me préserver du froid: c'est plus chaud que n'impor-tait quoi!...

Si j'interprète bien, les dames qui sont logiques (!) sont en quête d'un prétexte — n'importe lequel — pour être OBLIGÉES de porter le pantalon de ski à la patinoire: à l'ancienne patinoire, c'était le vent indiscret et violent qui les OBLIGEAIT à le porter, mais à l'aréna, il ne vente plus, le froid n'entre pas, alors? Alors, plus de raison de patiner avec le pantalon, autrement dit, plus d'intérêt dans le patin... C'est là le problème et c'est un gros problème!... que les constructeurs ont sans doute oublié de considérer.

Si je continue de bien interpréter, on espère un peu — ça, ça me surpasse — trouver en moi le champion du costume de ski pour dames (pour la beauté de la chose?), moi qui prétends me dévouer uniquement aux belles causes... Quelles que soient vos présomptions, la seule manière que je voie de résoudre le problème, mesdames et mesdemoiselles, c'est de revenir au banal costume plus favorable à votre élégance... puisque l'aréna a supprimé la NECESSITE de l'autre. Et si ça vous fait de la peine — d'après ce qui apparaît — consolez-vous en vous disant que le ski au moins vous autorisera toujours à porter le pantalon que vous affectionnez...

### PIERRE D'ANGLE.

P. S. — A propos du prétexte: si vous tenez absolument au pantalon pour le patin, vous pouvez toujours alléguer que vous ne patinez pas bien, et que vous en avez besoin en cas de chutes compromettantes...

### Excursion

Le "Mont-Joli" rencontrera le "Rimouski" dimanche, le 19 janvier, à l'aréna. A cette occasion un train-excursion partira de St-Octave afin de permettre aux amateurs d'assister à cet événement. Si la température est favorable, on anticipe une assistance record à cette joute.

Le gousset des hommes de bonne volonté est généralement à sec après les Rois.

### Evolution du Hockey depuis 25 ans

On dit bien des choses sur le hockey, dont l'expansion est si considérable depuis une dizaine d'années. Le jeu national, après avoir conquis villes après villes, sur le sol américain, a pris d'assaut les populations des pays européens, qui lui accordent un généreux patronage. Ne parlez-t-on pas, depuis quelque temps, d'implanter là-bas le hockey professionnel, tel qu'il fonctionne ici?

Devant cette préférence, dont jouit le hockey, dans pratiquement tout l'univers, il ne devrait exister, semble-t-il, qu'un sentiment pour en exalter le succès et qu'une voix pour en proclamer la survivance. Ses propriétés captivantes en font un amusement bien à part par la virilité et la beauté des spectacles, qu'il fournit, et par l'envergure des athlètes, qui le pratiquent.

Sa diffusion, depuis quelques années, a été sans cesse grandissante. A chacun de ses grades, junior, senior, amateur ou professionnel, il a développé son emprise avec une sûreté méthodique et sa gravitation n'a subi aucune halte. Aussi, n'est-il pas téméraire d'admettre

(Suite à la 6e page)



### PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyage par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. — Spécialité: croisières aux Antilles, etc.

Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, agent de District, Gare Windsor, Montréal.

## Comment s'y Prendre pour Mieux MAITRISER les RHUMES



Vous enrhumés-vous?...  
Le Vicks Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes



Vous êtes enrhumés?...  
Le Vicks VapoRub aide à enrayer un rhume

Au moindre reniflement, éternement, ou irritation du nez, employez du Vicks Va-tro-nol—quelques gouttes seulement dans chaque narine. Le Va-tro-nol a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge—où la plupart des rhumes débutent. Il stimule les fonctions de la Nature—dans le nez—pour aider à éviter les rhumes, et se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maitriser les Rhumes

Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais cliniques approfondis par des médecins praticiens—démontré également par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTÈME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

Contre la TOUX...  
médicamentées avec  
des ingrédients du  
Vicks VapoRub  
PASTILLES VICKS

## Cartes professionnelles

## GAGNON &amp; SIMARD

AVOCATS  
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.  
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir  
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e  
mardis de chaque mois.

## CASGRAIN &amp; CARON

Perreault Casgrain, LL. L.  
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.

AVOCATS

Bureau:  
Immeuble de la Banque  
Canadienne Nationale,  
RIMOUSKI

## JAMES J. JESSOP

AVOCAT  
Bureau:  
Immeuble de la Banque Provinciale  
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis)  
tous les 1er et 3e samedis de  
chaque mois.

## LOUIS-JOSEPH GAGNON

AVOCAT  
B. A. LL. L.  
MONT-JOLI

## ART. GENDREAU

LL. L.  
AVOCAT  
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI  
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous  
les 2e et 4e samedis après-midi.

## LUCIEN SASSEVILLE

LL. L.  
AVOCAT — RIMOUSKI  
Bureau: Avenue de l'Évêché.  
Tél.: 38

## EUDORE COUTURE

Licencié en droit  
NOTAIRE  
Bureau:  
IMMEUBLE GILBERT

Domicile: Rue St-Germain  
RIMOUSKI

## Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN  
Des Hôpitaux de Paris et de  
New-York  
Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité:  
Maladie des yeux, oreilles, nez,  
gorge.  
RIMOUSKI

## Dr A. GAGNE

Ex-interne de l'Hôpital Laval à  
Québec.  
Bureau: Chez Henri Lebrun,  
Rue St-Germain, Rimouski.  
Tél. Bureau 296—Résidence, 23  
Boîte Postale 467

## Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFI-  
CULTES FINANCIERES  
ADRESSEZ-VOUS A

## R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE  
Comptable, auditeur et li-  
quidateur de faillites.  
EDIFICE GILBERT,  
Téléphone: Bureau 44.  
Résidence 24.

## AD. VIGNOLA

PLOMBIER FERBLANTIER  
COUVREUR  
Accessoires de Plomberie, de  
Ferblanterie, etc.  
Avenue de l'Évêché Ouest  
RIMOUSKI, Qué.

## A vendre

Bois de chauffage. Spécialité:  
merisier érablé, débité de toutes  
grosses et larges. Aussi croû-  
tes de bois mou en 4 pieds ou dé-  
bité. Tout ce bois est à prix ra-  
sonnables. En vente chez:  
René Cases,  
Rimouski.  
Tél.: 297-D.

## SAINT-ARSENE

(Témiscouata)

## Statistiques

Au cours de l'année qui vient de  
finir, il y a eu dans la paroisse: 34  
baptêmes, 8 mariages, 12 sépultu-  
res, dont 7 d'adultes.

D'après le recensement fait en  
septembre la population de la pa-  
roisse est de 1179, répartie en 944  
communiant et 235 non commu-  
niant; 164 feux comprenant 185  
familles dont 52 emplacements et  
133 familles qui cultivent. 17,600  
communions ont été distribuées;  
887 messes ont été célébrées; 26 pe-  
tits-enfants ont fait leur commu-  
nion privée; 251 enfants de 6 à 14  
ans ont fréquenté les écoles; du 4  
nov. au 25 déc., 20 cours ont été  
donnés à l'Oeuvre Post-Scolaire: 53  
élèves de 15 à 28 ans y sont inscrits;  
l'assistance moyenne a été de 37.  
Notre Cercle de l'A. C. J. C. a eu 20  
réunions, dont 12 générales con-  
voquées régulièrement le premier  
vendredi du mois, après l'heure  
sainte; et 8 spéciales, le 3ème di-  
manche du mois, après la grand-  
messe. Notre Cercle de l'U. C. C.  
a tenu 6 réunions au cours des-  
quelles des causeries furent don-  
nées par M. le curé, 2 par M. le vi-  
caire et par deux des membres,  
dont le nombre était de 35 pour  
l'année 1935. Le Cercle des Dames  
Fermières, filiale de la Ligue Fémi-  
nine, a tenu 12 réunions; ces réu-  
nions ont eu lieu le premier lundi  
de chaque mois, à 2 heures P. M.  
La grande Ligue du S. C. pour chefs  
de familles a eu 4 réunions; celle  
des jeunes gens, 6; les Enfants de  
Marie, 7; celle des Dames de la  
Ste-Famille, 5; les écoles ont été  
visitées 7 fois par curé, vicaire et  
commissaires; des concours y ont  
été donnés, et des récompenses fu-  
rent distribuées aux plus appliqués.  
41 élèves ont suivi les cours à do-

Excursions à prix réduits  
Des gares situées dans la Pro-  
vince de Québec, Rivière-du-  
Loup, Monk et à l'est, y compris  
la péninsule de Gaspé.

|                |         |
|----------------|---------|
| QUEBEC         | \$3.75  |
| MONTREAL       | 56.90   |
| Trois-Rivières | \$5.35  |
| OTTAWA         | \$9.15  |
| TORONTO        | \$11.90 |

Prix réduits proportionnel-  
ment pour départs d'autres ga-  
res.

Enfants de cinq ans et de  
moins de douze ans, à MOITIE  
PRIX.

DEPART  
Vendredi, 24 janvier 1936  
RETOUR  
Mardi, 28 janvier 1936  
Sauf pour Toronto dont le dé-  
part est fixé au mercredi, 29 jan-  
vier 1936.

HOCKEY  
MONTREAL  
Canadiens vs Maroons  
Samedi, 25 janvier.  
TORONTO  
Detroit vs Maple Leaf  
Mardi, 28 janvier.

Billets valables dans les wagons  
de jour seulement.  
Pas de bagage en consigne.  
Pour plus amples renseigne-  
ments, s'adresser aux chefs de  
gare.

CANADIEN NATIONAL  
Faites usage du service télé-  
graphique du Canadien Natio-  
nal.

## SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé  
civil, des postes, un inspecteur de  
douanes, un commis, sténogra-  
phe, etc. Livre gratuit: "Comment  
obtenir une position du Gouverne-  
ment?" Ecrire à M. C. C. Civil Ser-  
vice School, Toronto, (10).

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE  
VOS YEUX?

Rien ne saurait  
remplacer l'ex-  
périence.

Faites examiner vos yeux par un homme  
QUALIFIE ET EXPERIMENTE

## J.A. GENDREAU

Optométriste et opticien

BUREAUX:  
A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.  
A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis.  
A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

## COURRIER RURAL

## Suite de la Page 2

mielle de l'U. C. C. et on a passé  
l'examen. Notre Comité paroissial  
des Oeuvres sociales et catholiques,  
celui de colonisation ont été con-  
voqués chacun 3 fois. Nos 7 insti-  
tuées et toutes les demoiselles di-  
plômées de la paroisse ont formé  
une association sous les auspices  
de la Ligue féminine, au cours du  
mois de décembre. Quatre groupes  
d'hommes et de jeunes gens ont  
suivi les retraites fermées à Mont-  
Joli, soit un total de 116. De la fin  
de juin au mois d'octobre, 35 petits  
garçons (petite chorale) ont suivi  
les cours de solfège donnés par M.  
Alfred Dionne, notre maître de cha-  
pelle.

Notre cercle des Dames Fermi-  
ères, dans le but de se créer des re-  
cettes, a donné une soirée récréa-  
tive qui lui a rapporté la jolie som-  
me de \$80.00. Ce cercle a tenu une  
exposition et pris part aux expo-  
sitions de l'Isle-Verte et de Québec,  
où il a très bien figuré et obtenu  
quelques prix. Aux divers congrès  
tenus à Rimouski, à Montréal et à  
Rivière-du-Loup, notre paroisse a  
toujours été représentée par quel-  
ques membres de ces divers orga-  
nismes paroissiaux.

## Va-et-vient

Le temps des fêtes, comme d'ha-  
bitude, nous a amené bon nombre  
d'étrangers qui sont venus visiter  
parents et amis. Par contre plu-  
sieurs paroissiens sont allés dans  
les paroisses circonvoisines rendre  
ces visites traditionnelles et de bon  
aloi. Une température idéale, de  
très bons chemins ont favorisé  
promenades et réunions de fami-  
les.

Tous nos étudiants du dehors  
sont retournés au travail après  
avoir passé les vacances dans leur  
familles.

M. le vicaire s'est absenté la se-  
maine dernière pour visiter ses pa-  
rents à N.-du-Sacré-Coeur.

Cette semaine, M. le curé fait sa  
retraite annuelle à Mont-Joli, à la  
Maison des retraites fermées.

Divers  
M. Georges Bérubé a été élu mar-  
guillier du banc, pour remplacer M.  
Amédée Beaulieu, sortant de char-  
ge.

— Mercredi, le 8, a eu lieu l'élec-  
tion des conseillers municipaux.  
Les sortants de charge ont tous été  
unanimentement réélus.

— M. Joseph Cayouette, fils de  
Joseph, gravement malade à l'Hô-  
pital de Chicoutimi, est revenu  
dans sa famille en excellente voie  
de guérison.

Il en est de même de M. Adéodat  
Dionne, fils de Gustave, qui a pas-  
sé plusieurs jours à l'Hôpital de Ri-  
vière-du-Loup.

## PORT-DANIEL EST

Statistiques  
La paroisse de Port Daniel offre  
une population nombreuse dont  
1466 ans parmi lesquelles on  
compte 1140 communiant. Durant  
l'année 1935, 15,000 communions  
furent distribuées. On enregistré  
aussi 54 baptêmes, 10 mariages, 21  
sépultures dont 9 d'enfants.

Elu marguillier  
A l'assemblée régulière des an-  
ciens et nouveaux marguilliers et  
des francs-tenanciers de la paroisse  
pour l'élection d'un marguillier,  
M. John Thomas McInnes fut choisi  
pour remplacer M. J. Daniel  
Roussy sortant de charge.

Bridge  
A la salle paroissiale de Port Da-  
niel-Est eut lieu une partie de car-  
te organisée par notre dévoué Cu-  
ré. Cette veillée au profit de l'église  
rapporta la jolie somme de \$60.00 et  
procura bien du plaisir à tous les  
assistants qui s'en retournèrent  
enchantés de leur veillée pendant  
laquelle on avait eu le bonheur  
d'entendre notre plus jeune arti-  
ste, Mlle Paulette Langlois, âgée de  
trois ans seulement, fille de M.  
et Mme Théodore Langlois (née  
Rose Fournier) qui nous émerveilla  
de son savoir faire en chantant et  
en récitant de fort jolies pièces.

Toutes nos félicitations à cette jeun-  
e Paulette et à ses heureux pa-  
rents.

Température idéale  
Nous jouissons d'une tempéra-  
ture extraordinaire. Le temps est

plutôt doux et on dirait que l'hiver  
nous a fuis. La mer est aussi belle  
qu'en été et on voit encore à l'heu-  
re actuelle voguer les petites em-  
barcations et on peut remarquer  
de jeunes pêcheurs retirer du sable  
de ces jolis mollusques si friands,  
pour ceux qui les aiment, qu'on ap-  
pelle le plus souvent coques ou  
clams!

Adressons nos sincères remercie-  
ments au Dieu Créateur et deman-  
dons-Lui de nous continuer ces  
jours de soleil.

## ST-OCTAVE

Statistiques  
Durant l'année 1935, il y a eu 32  
baptêmes, 7 mariages et 17 sépul-  
tures dont 6 d'enfants et 11 d'adult-  
tes.

Marguillier  
M. Joseph Richard vient d'être à  
l'unanimité élu marguillier en rem-  
placement de M. Ludger Fortin,  
sortant de charge. Le banc d'oeuvre  
se compose maintenant de MM. Jo-  
seph Bouchard, Polydore LeBel et  
Joseph Richard.

Election municipale  
MM. Alfred Pelletier, Joseph Ca-  
ron et Jos. Roy ont été réélus con-  
seillers de la paroisse par acclama-  
tion.

Naissance  
M. et Mme Adéodat Ouellet font  
part à leurs parents et amis de la  
naissance d'un fils baptisé sous les  
prénoms de Joseph-Yvon-Swibert.

Parrain et marraine, M. et Mme  
Freddy Jenkins, oncle et tante de  
l'enfant.

Mariage  
La semaine dernière, M. Arthur  
Fournier, de Val-Brillant, condui-  
sait à l'autel Mlle Marie-Anne Sa-  
vard, fille de M. Joseph Savard de  
cette paroisse.

Nos vœux de bonheur aux nou-  
veaux époux.

Divers  
Mme David Lévesque est de re-  
tour de Rimouski où elle a assisté  
aux funérailles de M. Nicholas  
Bouchard.

— M. François Deschamps, qui  
a passé quelque temps à Shelter  
Bay, est revenu.

— Mme P. Boudreau, Mlle Jeanne  
Therriault, ainsi que M. Pierre  
Therriault, de St-Léon-le-Grand,  
chez leurs parents, M. et Mme Phi-  
lippe Therriault, dimanche dernier.

— M. et Mme Eug. Pelletier son-  
t de retour d'une courte promenade  
à Québec.

— Mlle E. Dupéré, de Mont-Joli,  
a fait une courte visite chez des  
amis dans le village au commen-  
cement de la semaine.

— M. Auguste Voyer est de retour  
de Montréal et Sherbrooke.

## BIC

M. le curé s'est absenté samedi  
pour assister aux funérailles du  
capitaine Heppell, de Matane.

— M. le vicaire est absent pour  
aller visiter ses parents à la Baie-  
des-Sables. C'est M. l'abbé E. Tal-  
bot, du Séminaire de Rimouski,  
qui le remplace.

— M. J.-A. Pineau est retourné à  
Halifax après avoir passé ses va-  
cances dans sa famille.

— M. Maurice Lemieux, de Qué-  
bec, est en visite chez M. et Mme  
Jos. Langis.

— M. et Mme R. Côté, leurs en-  
fants, de Ste-Luce, en visite chez  
M. Jos. Santerre pour les Rois.

— M. et Mme Emmanuel Archambault  
en voyage de noces chez M.  
et Mme Archambault.

— M. et Mme L.-P. Bélanger,  
d'Amqui, à Bic, pour les funérailles  
de M. Xavier Lavoie.

— M. Lucien Lévesque, employé  
du Garage Ouellet, en visite chez  
ses parents à St-Pacôme.

— M. et Mme Amédée St-Laurent  
sont de retour d'un voyage chez des  
parents à Ste-Luce.

— MM. L. et R. Archambault sont  
retournés à Amqui après avoir vi-  
sité leur père.

— M. et Mme Jos. Côté, leur fille,  
de St-Moise, en visite chez M. Sa-  
muel Côté.

— M. Paul Rioux, de Montmagny,  
en promenade chez ses parents et  
amis.

— M. Bernardin Bellavance, qui  
est de retour de l'Australie, passe  
l'hiver chez son père, M. Ernest  
Bellavance.

— Mlle Yvonne Laforest, inst., a  
passé les fêtes chez son père à St-  
Arsène.

## CAUSAPASCAL

Elections  
M. Omer Angers a été élu mar-  
guillier en remplacement de M. E.  
Heppell sortant de charge. Les au-  
tres marguilliers du banc sont MM.  
Jean-Baptiste Rivard et J.-M. Bou-  
chard.

— MM. Félix-J. Boudreau, Robert  
Duchaine et Arthur-J. Rioux ont  
été réélus par acclamation con-  
seillers pour le Village de Causapascal.

C'est gâter les plus grands servi-  
ces que de les rendre de la main  
dont on les refuserait. — Sénèque.

## SAYABEC

## Baptêmes

Le 3 janvier, Marie-Réjeanne, en-  
fant de M. et Mme Emile Leclerc  
(Marie Oudit). Parrain et marraine,  
M. et Mme Edmond Oudit, on-  
cle et tante de l'enfant. Porteuse,  
Mme Sam. Glasson.

Le 6 Marie-Jeanne-Mance, en-  
fant de M. et Mme Florido Rin-  
guet (Antoinette Oudit). Parrain  
et marraine, M. et Mme Georges  
Oudit, oncle et tante de l'enfant.  
Porteuse, Mme Thormel Roy, tan-  
te.

— Le même jour, Marie-Thérèse-  
Rita, enfant de M. et Mme Dama-  
se Paradis (Marie-Louise Bernier).  
Parrain et marraine, M. et Mme  
Gérard Lefrançois, beau-frère et  
sœur de l'enfant. Porteuse, Mme  
Alphonse Dubé.

— Le 12, Marie-Huguette, enfant,  
de M. et Mme Jos. Bouchard (Jean-  
ne L'Italien). Parrain, M. Emilien  
Bouchard; marraine, Mlle Fernan-  
de Bouchard, oncle et sœur de  
l'enfant. Porteuse, Mme Nazaire  
Bouchard, grand-maman.

— M. et Mme L. Duford, de Québec,  
chez M. Pierre Bélanger.

— M. et Mme Dr J.-Th. Nolin, de  
Val-Brillant, chez M. le Dr Beau-  
lieu.

— M. le Dr Beaulieu, ses filles  
Jacqueline et Jeannine, Mlle Jean-  
ne Beaulieu, à Amqui, chez Mme  
Pierre Lévesque.

— M. l'abbé O. Langlois, vic. à  
St-Moise, de passage à Sayabec.

— M. le Dr Ant. Joubert, d'Amqui,  
a passé le jour des Rois dans sa fa-  
mille.

— Mme Emile Bélanger, Mme S.  
Lapointe, Mme Albani Rioux, ses  
filles Carmen et Jeannine, de Qué-  
bec, Mme Séverin Cloutier et Mlle  
Beatrice, M. F.-X. Cloutier, de  
Mont-Joli, chez M. Jos-L. Parent.

— Mme Jos-L. Parent et Mlle  
Louise Parent, de retour d'un  
voyage à Mont-Joli.

— Mlle Florida Charest, dans sa  
famille à Val-Brillant.

— Mlle Luce Normand, de Mont-  
Joli, l'invitée de sa cousine Mlle  
Marguerite Beaulieu.

— Mlle Jacqueline et Jeannine  
Beaulieu, de retour d'un voyage à  
Rimouski, les invitées de Mlle An-  
ita Côté.

— Mlle Edmonde Soucy, à St-  
Moise, chez M. A. Duford.

— M. E. Lévesque, de Matane, de  
passage à Sayabec.

— M. Ludger Dionne, de Rimous-  
ki, à Sayabec, ces jours derniers.

— M. Rosaire Lamarre, de Qué-  
bec, chez M. François Lamarre.

— M. Adéodat Plourde, à Ri-  
mouski, ces jours derniers.

— M. Omer St-Amand, à Rivière-  
Blanche, le Jour des Rois.

Hockey  
Sayabec, 5; Métis, 1.

Sommaire  
Première période  
1—Sayabec: Charles Perron.  
2—Sayabec: Ant. Desrosiers, (1 lan-  
cer).

Aucune punition.  
Deuxième période  
3—Sayabec: Gérard Bellavance.  
(Passe de Yvon Veilleux).

Punitions: Sayabec: Albert Veil-  
leux et Yvon Veilleux.

Troisième période  
4—Sayabec: Albert Veilleux.  
5—Métis: J.-B. Rousseau.  
6—Sayabec: Yvon Veilleux.  
(Passe de Ant. Desrosiers).

Punitions: Sayabec: Théo. Rin-  
guet, Bill Gallup; Métis: L. Turfiff,  
O. Turfiff.

Lancers: Sayabec, 23; Métis, 17.  
Plus de 200 personnes ont assisté  
à cette joute très intéressante.

LE THÉ  
'SALADA'  
est délicieux

## ST-ANACLET

M. et Mme Marcelin Heppell se  
sont rendus à Matane pour assis-  
ter aux funérailles de M. le Ca-  
pitaine J.-E. Heppell.

— Mme Charles-Auguste Lan-  
glois, de Ste-Flavie, et sa fillette  
sont venues passer quelques jours  
chez M. Hubert Ross.

— M. Herman Gendron, d'Amqui,  
a passé le commencement de la se-  
maine chez des parents et amis.

— M. Emile Lamontagne, du  
Quai de Rimouski, était à St-Ana-  
clet, dimanche dernier.

— M. et Mme Thomas Vignola, de  
St-Narcisse sont venus rendre vi-  
site à leur fille Mme Elzéar Vigno-  
la.

— M. et Mme Thomas Croft sont  
allés à Ste-Luce dimanche dernier  
les invités de M. Alphonse Per-  
reault.

— Mlle Gertrude Pouliot, de  
Mont-Joli, est venue passer quel-  
ques jours chez des amis.

— Mlle Marie, Alma Thibault et  
leur frère Wilfrid, de Ste-Flavie,  
étaient les hôtes de leur sœur Mme  
Ernest Gagné.

— Nos étudiants nous ont laissés  
pour poursuivre leurs études à di-  
fférents endroits de la Province et  
même des provinces voisines.

Nouveau marguillier  
M. Romuald Chassé a été le  
choix unanime des francs-tenan-  
ciers de cette paroisse pour succé-  
der à M. Louis Banville comme  
marguillier. Nos félicitations.

Statistiques  
Au cours de l'année 1935, il y eut  
dans notre paroisse 44 baptêmes, 8  
mariages, 22 sépultures, dont 10 de  
grandes personnes.

## Ste-FLAVIE

Mariage  
Le 31 déc. dernier, M. Chs-Euge-  
ne Ross, cultivateur, fils de M. et  
Mme Ovide Ross, conduisait à l'au-  
tel Mlle Jeanne Morissette, fille de  
M. et Mme Ovide Morissette de  
St-Joseph-de-Lepage. Nos vœux  
de bonheur aux nouveaux époux.

Notes sociales  
— M. l'abbé Zénon Desrosiers,  
missionnaire-colonisateur de Gas-  
pé, était ici à l'occasion de la mort  
récente de sa belle-sœur Mme Ro-  
bert Desrosiers.

— MM. les abbés Luc Deschênes,  
vic. à St-Epiphanie, et Rosaire Le-  
brun, professeur au Séminaire de  
Rimouski, étaient dans leur fami-  
le respective à l'occasion des Fêtes.

— Mme Chs-Aug. Langlois, ac-  
compagnée de sa fillette Yolaine,  
visitait M. et Mme Hubert Ross, de  
St-Anaclet, récemment.

— Mlle Jeanne Perreault et son  
frère Roméo sont allés à Luceville  
dernièrement.

— M. Jos. Saucier, de Val-Bril-  
lant, visite actuellement ses en-  
fants Mme Jos. Beaulieu et M.  
Fortunat Saucier.

— M. et Mme Donat Claveau, de  
Luceville, M. et Mme Jos. Jean, de  
Baie-des-Sables, étaient les invités  
de leurs vieux parents, M. et Mme  
Thadée Bouchard.

— M. Léon Fournier rendait vi-<

## Notes locales

—M. P.-E. Gagnon est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Marie Stein, de Rivière-du-Loup, est l'hôte de son amie, Mlle Rachel Gilbert.

—M. Damase Robitaille, de St-Pascal, était de passage en notre ville, jeudi.

—Mlle Marie-Ange Thériault est l'invitée de sa sœur Mme Jos. Thériault, de Rivière-du-Loup.

—Mlle Louisa Laplante a passé les Rois dans sa famille à Kamouraska.

—Mlle Patricia Lepage passe la fin de semaine à Québec.

—M. Gérard Rouleau est de retour d'un voyage à Chatham, N. B.

—Madame Joseph Brabant est en visite chez des parents à Rivière-du-Loup.

—Miles Imelda et Juliette Perron ont passé les Rois à St-Moïse.

—M. Jean-Baptiste Lavoie, de Rivière-du-Loup, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

—Mlle Laurette Bernier, de Bic, était en visite chez son amie Mlle Irène Garon, au cours de la semaine.

—Mlle Gertrude Violette est de retour d'un voyage à Montréal où elle était l'invitée de ses sœurs Mmes Germaine et Jeanne et de Garde Paquin.

—M. et Mme Perreault Casgrain sont en voyage à Montréal. M. Casgrain, qui fait partie du Comité d'Examinateurs du Barreau, est allé à Montréal pour les examens des candidats à la pratique du droit.

Mme Casgrain a passé quelque temps à Québec, où elle a conduit ses enfants aux pensionnats.

—Mme E.-Aug. Côté est allée, la semaine dernière, à Québec conduire son fils Gilles au Pensionnat St-Louis-de-Gonzague.

—L'une des plus formidables tempêtes a fait rage hier dans notre région. Commencée mercredi, la chute de neige a été continue et progressive jusqu'à hier soir. Des bancs énormes se sont formés un peu partout dans les chemins, devenus presque impassables en ville. Inutile de dire que les routes de campagne sont tellement impraticables que toute circulation fut littéralement arrêtée. Le service du chemin de fer a été désorganisé toute la journée d'hier jusqu'à 1 heure ce matin, alors que passa un premier convoi de voyageurs.

—M. Damase Robitaille, de St-Pascal, était en ville hier.

—M. Joseph Desrosiers est parti mardi pour une croisière aux Bermudes et aux Antilles. Il s'est embarqué à Halifax sur le "Lady Nelson". La croisière durera environ cinq semaines. Nous souhaitons à notre concitoyen un heureux voyage.

—Mme Dollard Lévêque est de retour, avec ses deux enfants, d'un voyage d'un mois à Chicago, chez des parents et amis.

## OFFRANDES DES MORTUAIRES

Le tarif pour la publication des offrandes mortuaires de toute nature (messes, sympathies, télégrammes, fleurs, etc.) est de 3 sous par mot, payable d'avance.

La Cie du "Progrès du Golfe".

## Vocabulaire français-anglais

| LE TERRAIN                                     |                                 |
|------------------------------------------------|---------------------------------|
| Patinoire (fém.)                               | Skating-rink.                   |
| Bande                                          | Board, band.                    |
| Territoire (d'une équipe)                      | Territory (of a team).          |
| Zone de défense                                | Defence zone.                   |
| But                                            | Goal.                           |
| Poteau                                         | Post.                           |
| Filet                                          | Net.                            |
| Grillage                                       | Back-stop.                      |
| Cage de juge de but                            | Goal-judge's box.               |
| Pénitencier                                    | Penalty box.                    |
| Cage, banc des joueurs                         | Players' bench.                 |
| Chambre, loge des joueurs                      | Players' dressing-room, shanty. |
| LES JOUEURS ET LES POSITIONS                   |                                 |
| Ligue                                          | League.                         |
| Club                                           | Club.                           |
| Équipe                                         | Team.                           |
| Équipe d'as                                    | All-star team.                  |
| Gérant                                         | Manager.                        |
| Entraîneur                                     | Trainer.                        |
| Pilote                                         | Coach.                          |
| Capitaine                                      | Captain.                        |
| Joueur                                         | Player.                         |
| Co-équipier                                    | Team mate.                      |
| Gardien de but                                 | Goal-keeper.                    |
| Défense                                        | Defence.                        |
| Joueur de défense                              | Defence player.                 |
| Ligne de défense                               | Defence line.                   |
| Centre                                         | Centre.                         |
| Aile                                           | Wing.                           |
| Aile droite                                    | Right wing.                     |
| Aile gauche                                    | Left wing.                      |
| Avant                                          | Forward.                        |
| Ligne d'avant                                  | Forward line.                   |
| Substitut                                      | Substitute.                     |
| Composition, lignes, alignement (d'une équipe) | Line-up, alignment (of team).   |
| Compteur                                       | Scorer, goal-getter.            |
| Joueur complet                                 | All-round player.               |
| Arbitre                                        | Referee.                        |
| Assistant de l'arbitre                         | Assistant, referee.             |
| (A suivre)                                     |                                 |

## Mort de E. A. D. Morgan

## Ancien candidat conservateur dans Bonaventure

Après avoir plaidé durant toute l'après-midi de mardi dernier au palais de justice de Cowansville, M. E.-A.-D. Morgan, C. R., fit en sortant une chute sur le trottoir et se fractura le crâne. Transporté à l'hôpital de Cowansville, Me Morgan succomba au cours de la nuit de mardi à mercredi.

M. Morgan était né à Sorel en 1851, fils de James Morgan et d'Elleen Buckley. Son père fut un pionnier parmi les marchands et hommes d'affaires de Sorel.

M. Morgan fut, à plusieurs reprises, candidat conservateur pour les parlements fédéral et provincial dans le comté de Richelieu, notamment en 1892, 1908 et 1912. Il fut candidat une dernière fois en 1930 dans le comté de Bonaventure.

M. Morgan fit ses études au collège de Montréal, puis à l'université McGill. Admis au Barreau en 1884 il fut pendant 51 ans membre du Barreau de Montréal.

Au cours de sa carrière professionnelle, il fut souvent appelé à plaider devant la Cour Suprême du Canada ainsi que devant le Conseil Privé en Angleterre.

M. Morgan avait épousé, à Trois-Rivières, Mlle Flora Balcer, qui l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

Lui survivent deux filles et deux fils.

## MORT D'UN ANCIEN RIMOUSKOIS

M. Louis-E. Dastous, inspecteur des postes à Sherbrooke, qui vient de mourir à l'âge de 72 ans, était un ancien Rimouskois.

Né à Québec le 2 août 1863 du mariage de Louis-Antoine Dastous et de Margaret Jane Murray, il fit ses études au Séminaire de Rimouski, où ses parents vinrent demeurer, puis à l'École Normale de Québec et à l'Académie St. Patrice. En 1881, il ouvrit un commerce général en notre ville, coin rues St-Germain et St-Louis, dans un immeuble dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la maison Eugène Gagné, où se trouvent les bureaux du Ministère de la Colonisation. Sa famille s'étant transportée à Sherbrooke, M. Dastous y fut d'abord comptable. En 1890 il fonda la maison de courtage en grain Dastous & Farewell. En 1894, il acheta en société avec son père la maison McFarlane. En 1913, il fut nommé inspecteur des postes à Sherbrooke.

Il avait épousé Mlle Alice Leblanc, fille de M. E. Leblanc, d'Otawa, qui lui survit avec 4 enfants: Mme Harry Johnson (Marguerite), de Montréal, Mlle Pauline Dastous, de Montréal, Mlle Pauline Dastous, Georges Dastous, ce dernier de notre ville, fonctionnaire de la Cie de Transport du Bas St-Laurent.

Feu M. Dastous laisse cinq sœurs et un frère: Mme Sabin Gauvreau, de Montréal, autrfois de Rimouski, Mlle Yvonne Dastous, de Paris, Mlle Isabelle, Gracieuse et Jeanne Dastous, de Québec, et M. F.-G. Dastous, de Paris.

A la famille en deuil, et en particulier à notre concitoyen, M. Georges Dastous, nos plus sincères sympathies.

## FUNERAILLES DE M. NICOLAS BOUCHARD

Au cours de notre compte-rendu de ces funérailles, la semaine dernière, nous avons omis de souligner la présence au choeur de M. l'abbé S.-E. Chénard, chancelier de l'évêché et de M. l'abbé Calixte St-Laurent, aumônier du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur.

Depuis la publication de notre dernier numéro, la famille a reçu d'autres marques de sympathie dont: messes, du Rév. Père J.-L. Bergevin, O. M. I., Montréal; bouquets spirituels de M. les Anna Chabot, Amabilis Gagnon et Angéline St-Laurent, de Québec; sympathies de M. et Mme Louis Bilodeau, St-Malachie, Gérard Drapeau, Rimouski, famille Johnny Lavoie, Pte-au-Père, Mlle Cécile Rivard et Irène Caron, Québec, M. et Mme J.-A. Gendreau, St-Fabien.

## LA DETTE PAROISSIALE DE RIMOUSKI

Communiquant aux paroissiens le résumé de l'administration financière de la Fabrique de Rimouski, M. le curé Adolphe Tremblay a énoncé l'état des recettes et dépenses pour l'année 1935 comme suit:

|          |             |
|----------|-------------|
| Recettes | \$21,201.02 |
| Dépenses | 14,484.47   |
| Surplus  | \$ 6,716.55 |

Ce surplus a été appliqué pour autant au paiement de la dette paroissiale, qui se trouve réduite à \$93,295.65.

## M. ANTONIO LEPAGE ELU

Nous disions dans notre numéro précédent que, mercredi le 8 janvier, deux conseillers municipaux de la paroisse de Rimouski avaient été élus par acclamation. C'étaient MM. Fabien Ouellet, du Beauséjour, qui remplace M. Alexis Fraser, et Ernest Dufour, du Quai, qui remplace M. G.-W. Goulet.

Quant au siège No 3 (3e rang), il y eut mise en nomination de deux candidats aspirant à remplacer M. Michel Lavoie, sortant de charge. Les deux candidats étaient MML Louis Leclerc (Billy) et Antonio Lepage, fils de Philippe, tous deux cultivateurs du 3e rang.

La votation a eu lieu lundi dernier et fut des plus actives. La lutte fut très ardente entre les deux candidats. M. Arsène Michaud, secrétaire-trésorier, présida cette élection. 243 électeurs allèrent enregistrer leurs votes à l'hôtel de ville. M. Antonio Lepage en recueillit 147, et M. Leclerc 94, deux bulletins ayant été annulés.

C'est donc M. Lepage qui fut élu, par une majorité de 53 voix.

## REMERCIEMENTS

Je remercie bien cordialement tous ceux qui directement ou indirectement m'ont aidé dans mon élection de lundi dernier. J'assure tous les contribuables de la paroisse que j'aurai toujours dans leur meilleur intérêt.

Antonio Lepage,  
Conseiller.  
3ème rang, Rimouski.

## Cour Supérieure

## JUGEMENTS

Horace Plante, Causapscal, sv J.-A. Dumas, Ste-Angele.

Jugement pour \$68.14 suivant confession.

La Corporation d'Administration, Limitée, Rimouski, vs Alphonse Paquet, Amqui.

Jugement pour -120.75.

Jean-Baptiste Nadeau, Padoue, vs Jean-Baptiste Fournier, Pr'ceville, et Dame Antonia Harlon, épouse de J.-B. Fournier, opposante.

Il s'agit dans cette cause d'une opposition faite par l'opposante qui se prétend propriétaire des effets saisis chez le défendeur par le demandeur. L'opposition en date du 28 janvier, 1935, est accompagnée d'un affidavit qui fut signé par un nommé J.-E. Paradis qui s'intitule secrétaire-trésorier. Sur une exception à la forme basée sur le fait que l'affidavit n'était pas signé par un officier autorisé à recevoir des affidavits, il fut prouvé, et la déposition est au dossier, qu'en effet J. E. Paradis était secrétaire-trésorier de la corporation scolaire et ne pouvait recevoir d'affidavit. L'exception à la forme fut renvoyée, parce qu'elle ne fut pas présentée dans les délais. On aurait pu supposer qu'en face de cette situation l'opposante aurait retiré son opposition pour en produire une autre, elle ne le fit pas. L'opposition ne fut pas contestée en effet, mais elle l'est en droit. Le demandeur allégué: En vertu de l'article 647 C. P. C., l'opposition doit être accompagnée d'une déposition sous serment, etc., sinon elle est nulle. L'honorable Juge Langlais renvoie donc l'opposition, avec dépens, sauf à se pourvoir.

## RECOMPENSES AUX "Amis du Séminaire"

1er, \$1000. — 2ème, \$800. — 3ème, \$500. — 4ème, \$200. — 5ème, \$100.

3 récompenses de \$50. chacune;

5 récompenses de \$25. chacune;

11 récompenses de \$10. chacune;

46 récompenses de \$5. chacune;

5 récompenses de \$4. chacune;

14 récompenses de \$3. chacune;

175 récompenses de \$2. chacune;

24 récompenses de \$1. chacune.

Total: 276 récompenses: \$3,651.00.

\$1000. No 17151: J. B. Ouellet, St-Hubert. Propagandiste, S. Roy, ptre. \$800. No 14286: Fabrique St-Epiphanie. Propagandiste, T. Langlois, ptre.

\$500. No 33125: Gérard Dubé, St-Moïse. Propagandiste, Mme Cam Gagnon.

\$200. No 26124: Oeuvres paroissiales, Hauteurs. Propagandiste L.-D. Rioux, ptre.

\$100 No 30743: Julien Gagnon, St-Fabien. Propagandiste, F. Gagnon, ptre.

\$50. No 25 15156: J. B. Pelletier, St-Donat. Propagandiste, Aug. Paquet.

\$50. No 7132: Alexis Otis, Les Boules. Propagandiste, Alb. Côté.

\$50. No 5318: Mme Emilie Viens, Amqui. Propagandiste, Mlle Yv. Rivier.

\$25. No 21471: Mme Ls Côté, Cacouna. Propagandiste, Jeannette Beaulieu.

\$25. No 22560: Mme Irénée Roy, St-Fabien. Propagandiste, Mlle Clara Albert.

\$25. No 16833: Mlle Béatrice Jacques, St-Léon-le-Grand. Propagandiste, Laurent Bouchard.

\$25. No 17155: Edouard Hudon, St-Hubert. Propagandiste, H. Roy, ptre.

## BAPTEME

N.-D. du Sacré-Coeur

—M. et Mme Eugène Dumais ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, née le premier janvier et baptisée le lendemain sous les noms de Marie-Ida. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Ouellet, Rimouski. Porteuse, Mme Louis Ouellet, Rimouski.

## L'Evolution du Hockey. . .

(Suite de la 4ème page)

que le jeu canadien connaît un essor inouï et que son avenir repose sur des fondations inébranlables.

Le hockey a évolué, comme pratiquement tous les sports. Il y a vingt-cinq ans, on le pratiquait à sept joueurs au lieu de six, et le "rover" existait à cette époque. Ce septième joueur se tenait derrière le centre, et sa présence encombrait naturellement la glace de deux individus, que l'on ne voit plus aujourd'hui. Le "rover" disparut de la National Hockey Association, en 1914, mais la ligue du Pacifique le conserva jusqu'en 1920, tandis que certaines organisations amateurs le retiennent plus longtemps encore.

Quant au code du jeu, la passe dite "on side" était favorisée à ce moment-là et un joueur n'avait pas le droit de passer la rondelle à un compagnon d'équipe, qui pouvait se tenir près de la ligne des buts du club adverse. Et ce fut la ligue du Pacifique, qui introduisit l'innovation de la passe dite "en avant" dans les trois zones. Ce circuit en vint à l'adoption de ce système dans le seul but d'accélérer l'allure du jeu.

La National Hockey League bénéficia de l'expérience, tentée par sa sœur, mais elle n'adopta le système que graduellement. Elle admit d'abord la passe "en avant" dans la zone centrale, pour l'étendre ensuite à la zone défensive et finalement la préconiser dans les trois zones. Toutefois, il ne peut être question de passer le palet d'une zone à l'autre, sauf si la passe est interceptée par un joueur adverse.

A-t-on réellement justifié la sagesse de cette innovation? Plusieurs connaissances soutiennent l'affirmative, d'autres se prononcent pour la négative. Avec le mode d'obstruction, que certaines équipes se plurent à adopter, rendant les joutes monotones et languissantes, il est hors de doute que cette méthode eut du bon. Le public demandait de l'action et voulait un jeu plus rapide, plus excitant. On a essayé de le satisfaire. L'expérience, sous ce rapport, a été plutôt concluante. N'empêche que, avec l'obstruction systématique de certains clubs, le hockey a sûrement perdu de ses qualités premières, car la passe en avant, si elle accélère l'allure, demande moins d'efforts et, partant, moins d'aplomb et moins de concentration.

En effet, n'était-il pas beau de voir, jadis, des joueurs du même club sillonner la glace sur une ligne imaginaire et se passer la rondelle de côté ou en arrière? Il fallait alors calculer les mouvements, suivre constamment ses compagnons et se garder d'accepter la passe en avant. Mais les exigences du public ont imposé, sous ce rapport, une innovation, qu'il a bien fallu accepter, et on sait pourquoi. ("La Voix de l'Est").

## CAPTE A LA RADIO

La radio nous annonçait, hier soir, l'excellente nouvelle que M. Daniel Doran, fils de notre concitoyen M. Léopold Doran, venait de passer avec succès ses examens en droit, devant les examinateurs du Barreau de la province.

Le Progrès se fait le plaisir d'offrir ses plus chaleureuses félicitations au jeune avocat, lequel, dit-on, se fixera à Rimouski. Nous faisons des vœux pour le succès de M. Doran dans l'admirable profession qu'il a embrassée.

## Statistiques de la Police et des Incendies

Pour l'année terminée le 31 décembre. — Ville de Rimouski.

| Nombre du personnel de la police                                                                             | 4   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Nombre de plaintes et d'offenses connues de la police                                                        | 55  |
| Nombre d'arrestations                                                                                        | 22  |
| Nombre de sommations                                                                                         | 9   |
| Nombre de poursuites                                                                                         | 55  |
| Nombre de condamnations                                                                                      | 8   |
| DELITS                                                                                                       |     |
| Ivresse                                                                                                      | 7   |
| Infraction aux lois des liqueurs                                                                             | 24  |
| Automobilistes en état d'ivresse                                                                             | 2   |
| Autres condamnations sommaires                                                                               | 13  |
| Offenses graves                                                                                              | 2   |
| TOTAL                                                                                                        | 48  |
| Nombre de personnes abritées par la police                                                                   | 149 |
| Nombre d'enfants arrêtés réglement du couvre-feu                                                             | 7   |
| Statistiques pour le département du Feu                                                                      |     |
| 39 appels reçus dont 31 pour feu de cheminée, et sur ce nombre 4 incendies causés par des toits en bardeaux. |     |
| Dommages causés à la propriété: \$11,609.00.                                                                 |     |
| 4 extincteurs chimiques de 2½ gallons ont été utilisés.                                                      |     |

## DEPART

Je dois annoncer à ma nombreuse clientèle et aux Dames et Demoiselles en général, que Mlle Laplante, coiffeuse à mon salon, s'absentera à partir du 27 courant et sera de retour à son poste le 1er mars prochain.

Il ne vous reste donc plus que quelques jours pour recevoir ses services avant son départ.

Mlle Laplante se rendra à Montréal et Boston en vue de se mettre au courant des dernières créations en ce qui concerne la coiffure féminine. Il est de votre intérêt de donner votre appointment le plus tôt possible.

**Salon DRAPEAU**  
Gérard Drapeau, prop.  
Tél.: 72-B



PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ  
**SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN**  
(En face de la Cathédrale)  
Tél.: 207-c RIMOUSKI

Permanent avec machine à fils frisant les cheveux avec cette nouvelle méthode et solution qui ont surpassé toute expérience.

Prix: \$2.00 à \$8.50

Permanent Lido frisant les cheveux que les machines à fils ne peuvent friser.

Spécial Lido: 03.00 à \$4.50  
Lido régulier: \$5.00 à \$10.00  
Tout genre de travail.  
Personnel d'expérience reconnue.

## Salon de beauté ACME

Confiez-nous votre permanent, quel que soit l'état de vos cheveux. Ayant été diplômé avec grande connaissance dans les cheveux, je vous garantis de toujours vous donner satisfaction. J'affirme pouvoir friser tous les cheveux avec mes nouvelles solutions importées, sans odeur, sans ammoniaque, tout à l'huile. —Le seul salon les possédant.

Permanent: \$2.00 à \$10.00  
Ondulation à l'eau: 35c à 50c  
Komol: 35c à 50c  
Marcel: 25c

Coupe de cheveux pour dames: 15c  
**VINCENT DE CHAMPLAIN**  
Coiffeur diplômé

A tous nos clientes nous souhaitons une bonne et heureuse année.

## A AFFERMER

Cette partie de l'île Saint-Barnabé appartenant à la succession Tessier, ci-devant occupée par Monsieur Laurent Lepage. S'adresser à M. le Notaire L. de G. Belzile.

4 fs.

## A VENDRE

Maison à vendre rue Lepage. Dix chambres, cuisine d'été, garage pour auto, hangar à bois. Conditions de paiements faciles. S'adresser à EMILE ALAIN, 160½, 3ème Rue, Québec.

## "GERANCE DE DISTRICT OFFERTE"

Pour représenter une Compagnie d'Assurance-Vie, établie depuis 50 ans pour territoire de Rimouski-Matapédia-Gaspé. Les meilleures références devront être fournies. S'adresser en demandant tous les détails à:

**North American Life Ass. Co.**  
Casier 66,  
BUREAU POSTE, STA. B. QUEBEC.

## AU BON THEATRE — RIMOUSKI —

20-21-22 JANVIER

LE ROI DE CAMARGUE

avec SIMONE BOURDAY, BÉRAL et CHARLES VANEL

23-24-25 JANVIER

LES AVENTURES DE TARZAN

avec LE GRAND ATHLETE, HERMAN BRIK

Une vue complète et la suite à deux rouleaux par semaine, le jeudi, vendredi et samedi.

## Laveuses de vaisselle Automatiques

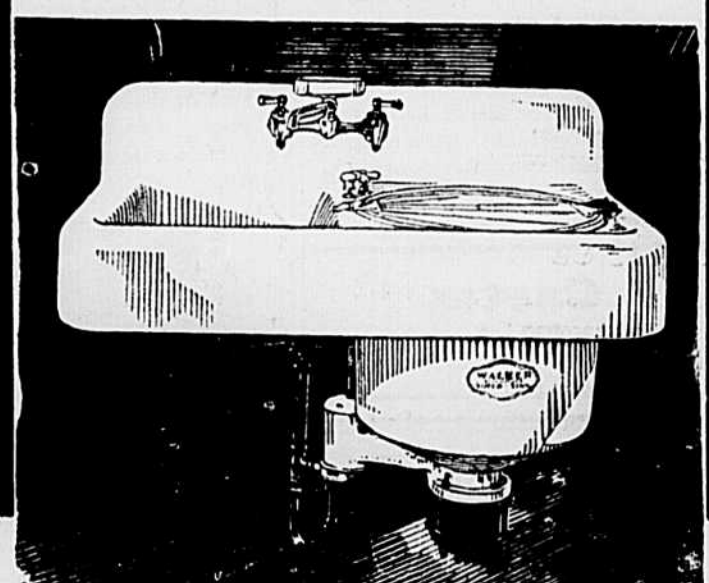
Quelle que soit la grandeur de votre cuisine, quelle qu'en soit la disposition, l'une des deux laveuses de vaisselle automatiques illustrées ci-dessous vous rendra des services éminemment appréciables.

## Le Fonctionnement des Laveuse "Walker"

Ce fonctionnement consiste à faire lancer sur chaque pièce de vaisselle à laver, un jet continu d'eau chaude qui en fera un lavage absolument hygiénique. Toute la vaisselle d'un repas pourra être disposée dans des paniers à compartiments que comportent ces machines, et un lavage entier se fera en quelques minutes, du moment que l'eau chaude y sera introduite. La vaisselle devenant très chaude, son séchage se fera automatiquement aussi.

## Le modèle-Evier "Walker" No. 10

Outre le modèle-cabinet illustré plus haut, vous pouvez aussi vous procurer le modèle-évier que vous voyez reproduit ci-dessous. Ce modèle est déjà un ornement dans une cuisine, mais il peut facilement être encaissé pour l'harmoniser avec la boiserie de l'appartement.



Modèle-Evier Spécial: \$99.00

## ECONOMIE APPRECIABLE

Rappelez-vous quelle tâche quotidienne est le lavage de la vaisselle dans une famille et combien il est important que ce travail soit fait avec soin pour répondre aux besoins de l'hygiène. La "Walker" fera son travail automatiquement et vous soulagera de cette tâche monotone et astreignante. Elle vous sauvera du temps pour faire autre chose, soulagera votre santé si vous êtes surchargée de travaux, et vous rendra un service équivalent à un montant d'argent appréciable peut-être.

## La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.